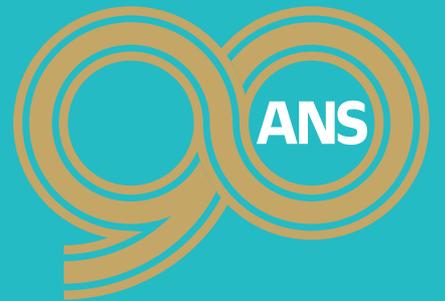




البركة تجمعنا
Ποοκ +ΟΕΙ οΙΥ
Partageons le Progrès
Sharing Progress

RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL
2019



DE VALEURS
PARTAGÉES



S O M M A I R E

PRÉSENTATION DE COSUMAR

- 9 Un acteur historique de l'industrie agroalimentaire nationale
- 10 COSUMAR en chiffres
- 12 Implantations
- 13 Actionnariat
- 14 Un acteur qui a réussi la transition vers la modernité

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- 20 Principales réalisations 2019
- 26 Analyse des principaux indicateurs opérationnels et financiers 2019
- 30 Perspectives

RAPPORT ESG

- 36 Politique RSE de COSUMAR
- 38 Politique environnementale
- 44 Engagements envers les parties prenantes
- 48 Politique sociale
- 54 Gouvernance

COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

- 70 Rapport de gestion
- 85 Comptes sociaux
- 95 Comptes consolidés
- 100 Résumé des notes aux comptes consolidés
- 102 Rapport des CAC

PRÉAMBULE

Les informations contenues dans le présent Rapport Financier Annuel COSUMAR regroupent les informations et indicateurs financiers et extra-financiers, en réponse aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.

PRÉSENTATION DE COSUMAR

- UN ACTEUR HISTORIQUE DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE NATIONALE
- COSUMAR EN CHIFFRES
- ACTIONNARIAT
- IMPLANTATIONS
- UN ACTEUR QUI A RÉUSSI LA TRANSITION VERS LA MODERNITÉ

UN ACTEUR HISTORIQUE DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE NATIONALE

Acteur majeur de l'industrie agroalimentaire, COSUMAR fait partie du paysage industriel marocain depuis plus de 90 ans.

Dès sa création, l'entreprise s'inscrit dans la modernité et figure parmi les entreprises les plus dynamiques à l'échelle du Royaume.

Opérateur sucrier national et agrégateur de la filière sucrière au Maroc, COSUMAR est une entreprise ouverte à l'international avec notamment deux projets d'implantation en Arabie Saoudite et en Guinée Conakry et aussi un portefeuille de clients à l'export de plus en plus développé.

Entreprise pionnière dans son domaine d'activité au Maroc, COSUMAR a très tôt pris en considération les attentes de ses différentes parties prenantes de son écosystème en déployant différentes actions en faveur de la préservation de l'environnement et du développement social.



Médaille
FAO Modèle
Agrégateur
2009



Trophée
RSE CGEM
2011



Prix des «Pionniers
de la RSE et de
l'économie verte
en Afrique» 2012



VIGEO
Top Performer RSE
2012 - 2015



Prix Rotary Club Mers
Sultan «Entreprise
Citoyenne de
l'année 2013»



Trophée du
Centenaire de
la propriété
Industrielle Morocco
Awards 2016

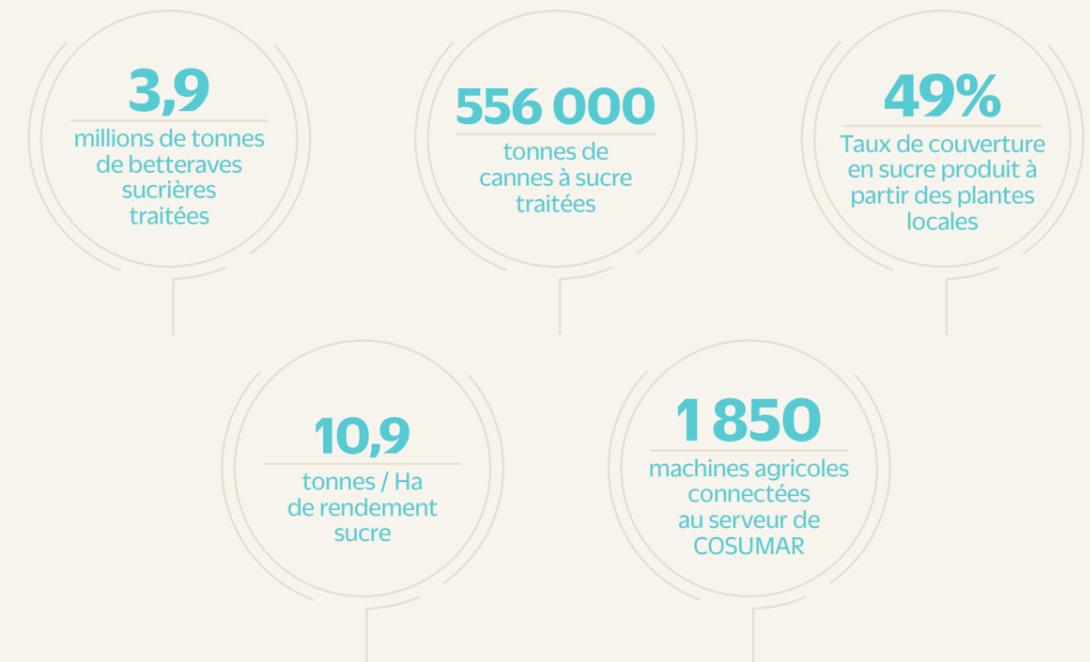


Prix Gestion
Intergénérationnelle
Trophées Marocains
pour la Diversité &
Inclusion - Mai 2017

CHIFFRES CLÉS 2019



PERFORMANCES AGRICOLES



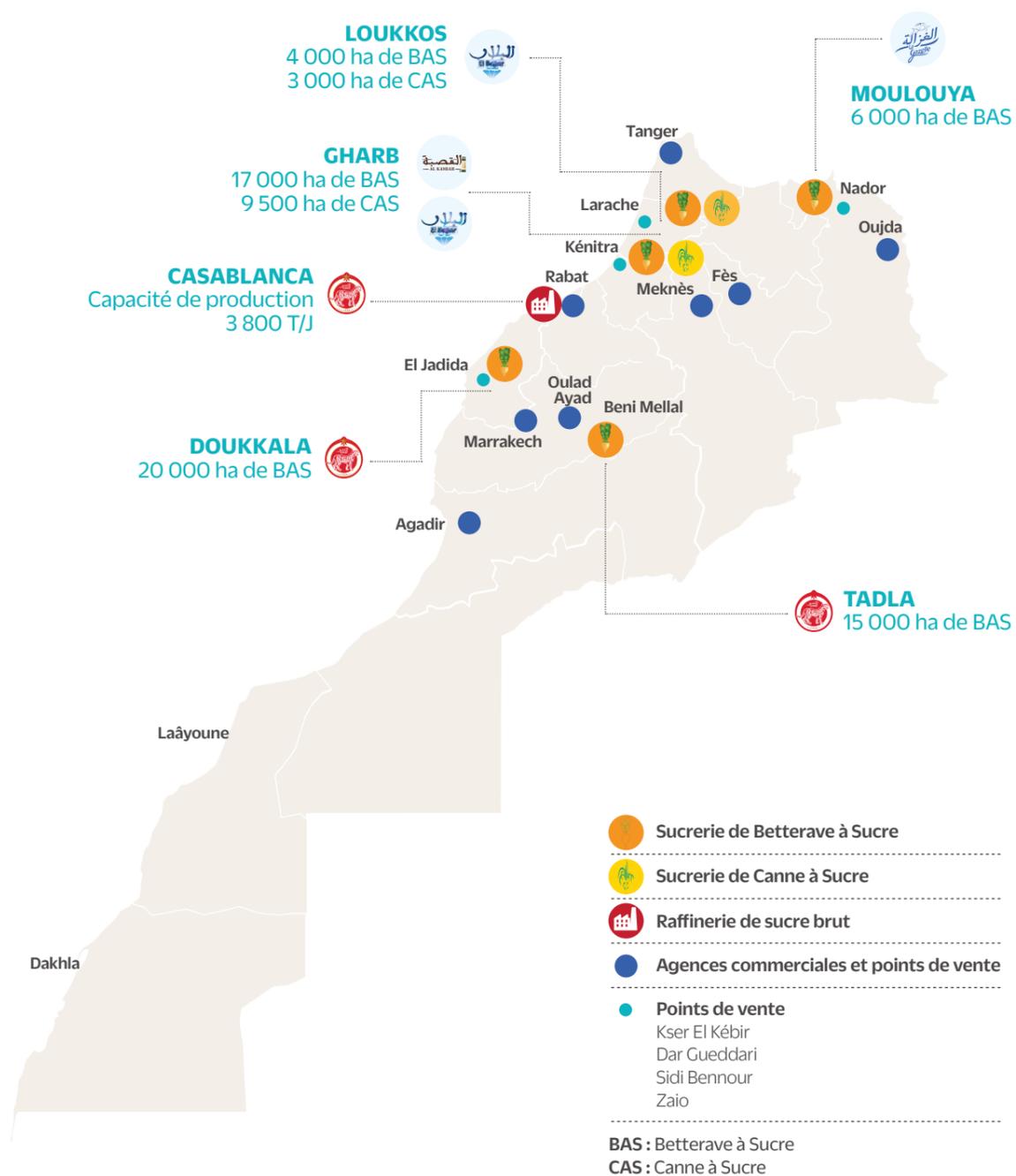
PERFORMANCES INDUSTRIELLES



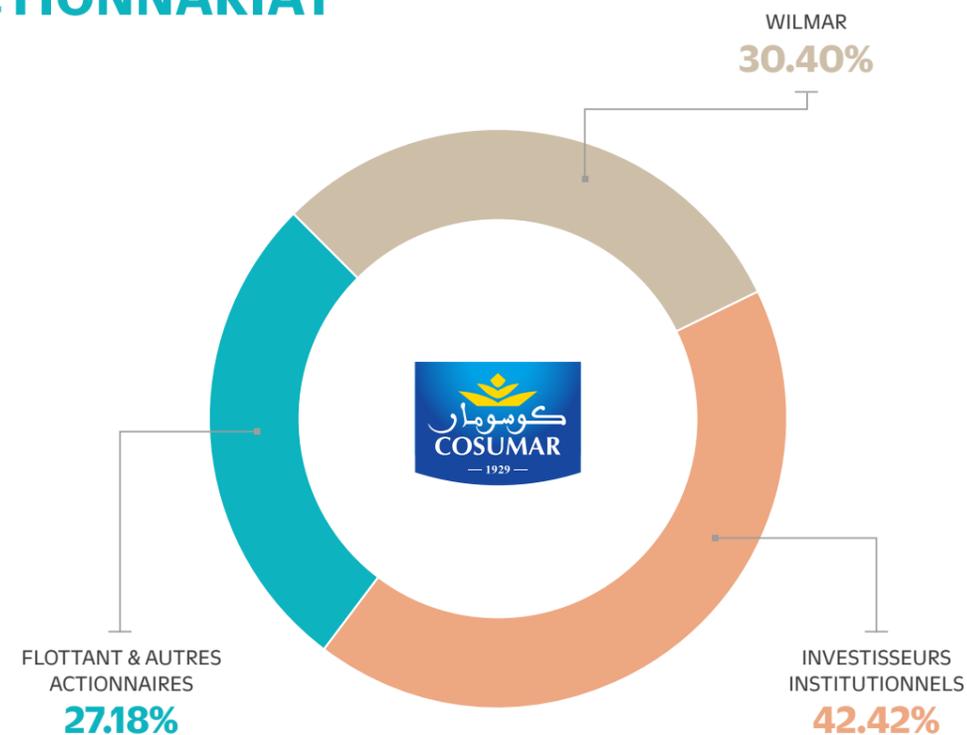
PERFORMANCES FINANCIÈRES



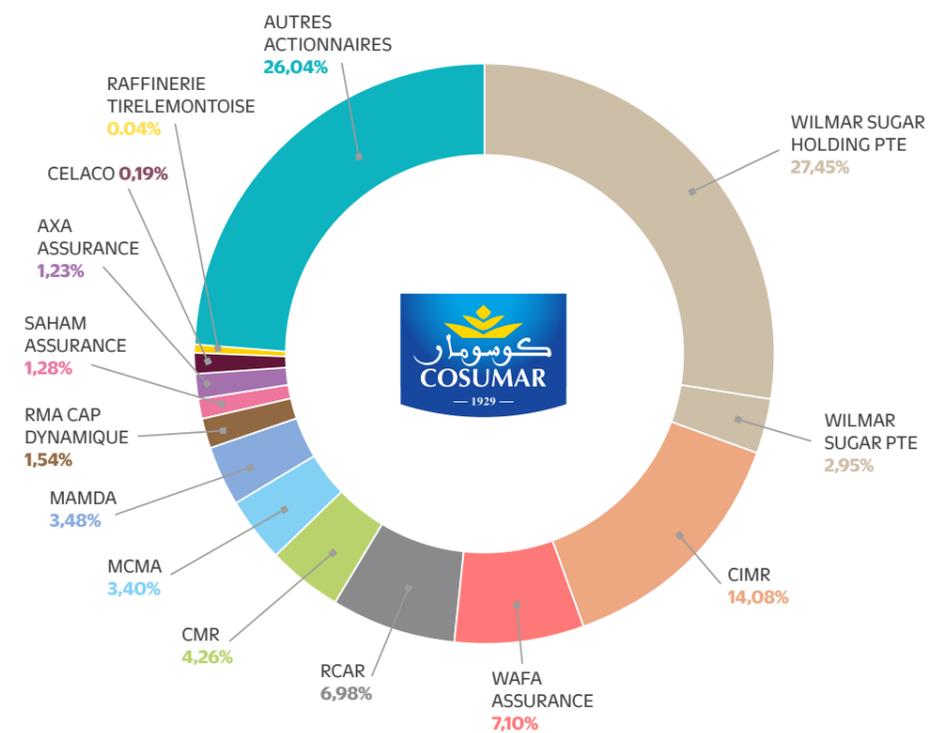
PRÉSENCE TERRITORIALE



ACTIONNARIAT



STRUCTURE DU CAPITAL AU 31/12/2019



UN ACTEUR QUI A RÉUSSI LA TRANSITION VERS LA MODERNITÉ

Créée en 1929, COSUMAR est pionnière dans la production industrialisée de sucre au Maroc. Au fil des décennies, le groupe a grandi et s'est internationalisé. D'une production quotidienne de 100 tonnes par jour, aujourd'hui la capacité de production annuelle atteint 2 millions de tonnes pour couvrir les besoins nationaux et saisir les opportunités de croissance en exportant à travers plus de 40 pays sous le régime d'admission temporaire, hors système de compensation.

La responsabilité de l'approvisionnement du marché national a conduit le groupe à adopter des investissements importants pour la remise à niveau de la filière sucrière marocaine en s'impliquant à tous les niveaux : amont agricole, outil industriel, technologies propres, impact environnemental... pour un objectif majeur : le développement, la compétitivité et la pérennité de la filière sucrière nationale par la promotion de la culture de la canne à sucre et de la betterave à sucre. Des avancées notables ont été enregistrées au niveau des indicateurs de performances industrielles et agricoles notamment l'amélioration du rendement sucre et l'amélioration des revenus des agriculteurs avec une augmentation annuelle moyenne de 10% au cours de ces dernières années.

UN MODELE D'AGREGATEUR RECONNU PAR LA FAO

L'agrégation est un modèle novateur d'organisation des petits exploitants, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant entre l'amont productif (agrégés) et l'aval commercial et/ou industriel (agrégateur). COSUMAR est l'agrégateur agricole sucrier de référence au Maroc reconnu comme modèle primé par la FAO en 2009, et est lié aux producteurs des plantes sucrières par des contrats d'agrégation sur cinq ans, conformément à la loi 04-12. Le soutien apporté aux agriculteurs s'articule autour de trois volets :

Un accompagnement financier

- Apport de 3 milliards dhs/an dans le monde rural
- Financement des intrants, des avances et du matériel agricole
- Transport de la production des plantes sucrières
- Achat de la totalité de la production quel que soit le volume au prix contractuel garanti

Un encadrement technique

- 120 techniciens et ingénieurs agronomes en contact permanent avec les agriculteurs agrégés
- Création de plus de 200 sociétés dans la distribution, les travaux agricoles et le transport
- Vulgarisation, formation et accès aux résultats de la R&D

Un accompagnement social

- Mise en place d'un fonds de soutien des cultures sucrières contre les effets des aléas climatiques depuis 2012
- Mise en place de l'assurance maladie pour les agriculteurs et leurs familles depuis 2010
- Mise en place d'un programme de retraite souple et adapté au profit des agriculteurs
- Attribution de voyages OMRA pour les meilleurs producteurs de betterave et de canne à sucre
- Attribution des primes d'encouragement pour les meilleurs bacheliers, enfants des agriculteurs
- Attribution des prix pour le programme d'alphabétisation et de sensibilisation à l'hygiène et à la santé en faveur des femmes d'agriculteurs
- Parrainage des écoles et encouragement à la scolarisation des enfants.

LA R&D ET L'INNOVATION : LEVIERS DE PERFORMANCE DE LA FILIÈRE SUCRIÈRE

La Recherche et Développement et l'innovation ainsi qu'un accompagnement de proximité des partenaires agricoles ont été les véritables leviers pour l'amélioration des indicateurs globaux de performance et la qualité du produit fini. La part de la production nationale a ainsi été rehaussée. Les efforts ont porté, entre autres, sur l'utilisation de semences monogermes, de boutures performantes, la fertilisation intelligente et sur le développement de la mécanisation. La digitalisation des processus amont a été également déployée afin d'optimiser les performances amont et renforcer la confiance de nos partenaires agricoles.

INVESTISSEMENTS : AMONT AGRICOLE ET INDUSTRIELS

COSUMAR a engagé de nombreux investissements pour augmenter sa capacité de production, optimiser ses performances agricoles et industrielles et développer sa présence à l'international. La capacité de traitement des sucreries a été augmentée pour répondre à l'évolution des performances agricoles. L'extension de la raffinerie ainsi que le déploiement de programmes d'optimisation industrielle, ont permis d'atteindre aujourd'hui une capacité globale de production de 2,05 millions de tonnes de sucre blanc par an. Cette nouvelle capacité de production permet au groupe de conforter la sécurisation de l'approvisionnement du marché marocain et d'exporter ses excédents vers de nouveaux marchés à l'étranger sous le régime d'admission temporaire.

D'autres investissements ont concerné la supply chain et la capacité de stockage. Le nouveau silo de stockage de sucre blanc de 40 000 tonnes et la nouvelle plateforme commerciale de Tanger opérationnelle en 2019 répondent à cette volonté. Avec une capacité de stockage de 130 000 tonnes en sucre brut, COSUMAR se place également dans de bonnes conditions pour renforcer son potentiel à l'export.

Les investissements industriels ont également concerné le conditionnement du produit fini pour à la fois garantir la qualité et répondre aux attentes des consommateurs au niveau national et international.

D'autres investissements ont concerné les projets d'implantation à l'international. La nouvelle raffinerie de sucre à Yanbu en Arabie Saoudite prévoit sa mise en route courant 2020. Ce projet est le fruit d'un co-investissement avec des partenaires saoudiens dans lequel COSUMAR participe à hauteur de 43,275%. La raffinerie est dotée d'une capacité annuelle nominale de 840 000 tonnes et vise à la fois l'approvisionnement du marché local et l'exportation dans la région MENA.

En Guinée Conakry, COSUMAR s'est engagé à hauteur de 55% du capital dans la nouvelle société COMAGUIS avec un partenaire local. COMAGUIS est spécialisée dans le conditionnement de sucre blanc avec une capacité de 50 000 tonnes.

LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET LA MAÎTRISE DE L'IMPACT DE L'ACTIVITÉ

COSUMAR confirme son rôle d'opérateur responsable en matière de respect de l'environnement. Dès 2005, des chantiers visant à améliorer ses performances environnementales ont été engagés afin de réduire les consommations d'énergie et d'eau et réduire le niveau des effluents et des rejets de CO₂.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

- PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019
- ANALYSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS
OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS 2019
- PERSPECTIVES

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019

PERFORMANCES AGRICOLES

La campagne 2018-2019 a été caractérisée par des pluies précoces mais irrégulières. En effet, le cumul moyen des précipitations est de 327 mm, dont plus de 64% ont été enregistrées entre septembre et décembre 2018, ce qui a permis de réaliser le programme des semis de la betterave à sucre. Néanmoins, l'absence des pluies durant la période allant de décembre 2018 à avril 2019 a impacté la croissance de celle-ci.

Le taux de remplissage des principaux barrages des périmètres sucriers a été de 59% au démarrage de la campagne contre 37% lors de la campagne précédente.

La superficie semée en betterave à sucre est de 58 963 ha, soit un taux de réalisation de 113% du programme, contre une superficie de 49 340 ha lors de la campagne précédente. En raison de l'arrêt des plantations suite aux précipitations, la superficie plantée de la canne à sucre est de 2 394 ha, soit 60% du programme, contre 80% pour la campagne précédente.

Dans une optique d'optimisation des performances agronomiques des cultures sucrières, 99% de la superficie semée a utilisé la semence monogerme. Les 1% restantes reviennent à l'utilisation des semences polygermes dans la zone non irriguée du Loukkos.

Le développement de la mécanisation du train technique des cultures sucrières est un élément clé pour améliorer les performances des cultures sucrières. Dans cette vision, un plan d'actions a été mené par COSUMAR et ses partenaires qui a pour but la promotion des sociétés de prestations de services agricoles, l'accompagnement technique et financier des agriculteurs ainsi que, l'introduction du matériel agricole performant et adapté aux cultures sucrières.

Grâce à ce plan d'actions, la mécanisation a connu une évolution par rapport aux campagnes précédentes :

- Le semis mécanique de la betterave à sucre a atteint 100%,
- Le taux du traitement mécanique s'élève à 69% en 2017-18 contre 55% en 2014-15,
- La mécanisation du binage représente 60% en 2017-18 contre 54% en 2014-15,
- Le taux de la récolte mécanique est de 53% pour la betterave à sucre et 56% pour la canne à sucre.
- Pour la récolte mécanique, le périmètre de Doukkala a atteint 73% en 2018-19 contre 44% en 2015-16. Pour le périmètre de Moulouya, le train technique est mécanisé à 100% depuis la campagne 2013-14.

La superficie globale récoltée au titre de la campagne 2018-19 est de 58 144 ha pour la betterave à sucre et 9 404 ha pour la canne à sucre contre respectivement 49 341 ha et 8 750 ha la campagne précédente.

Le rendement de la betterave à sucre réalisé est de 66,9 t/ha, soit une baisse de 11% par rapport à la campagne 2017-18. Pour la canne à sucre, le rendement a atteint 59,1 t/ha contre 70 t/ha enregistré lors de la campagne précédente. Cette diminution est liée aux conditions climatiques défavorables et à la réduction des dotations en eau.

		Groupe		COSUMAR SA		Filiales	
		2019	2018	2019	2018	2019	2018
Superficie récoltée*	(mille ha)	67,6	58,1	26,5	20,9	41,1	37,2
Rendement	(t/ha)	65,9	73,5	79,9	89,6	56,9	64,5
Tonnage traité	(mille tonnes)	4 164,2	4 013,6	1 941,8	1 720,5	2 222,4	2 293,1
Richesse traitée*	(%)	17,0	16,5	17,5	17,3	16,5	15,9
Extraction équivalent blanc	(mille tonnes)	591,2	555,7	284,9	252,4	306,4	303,3
Mélasses	(mille tonnes)	166,8	149,5	80,2	64,1	86,6	85,4
Pellet/pulpe	(mille tonnes)	408,5	341,0	170,6	116,7	237,9	224,3

* Canne à sucre et betterave à sucre

LEVIERS DE PERFORMANCES AGRICOLES : LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de la promotion de la Recherche et Développement et en partenariat avec des organismes reconnus à l'échelle nationale et internationale, COSUMAR lance régulièrement des programmes de cultures à travers des plateformes de démonstration, afin d'accompagner ses partenaires dans leurs prises de décision. En 2019, dans le cadre d'un partenariat entre COSUMAR et le groupe OCP, un projet-pilote 'Smart Blender' s'est inscrit dans une démarche d'agriculture de précision et a permis de produire plus de 50 formules d'engrais adaptés pour une superficie de 530 ha, sur la base des analyses du sol dans la région de Tadla.

Développé avec l'aide de l'unité de recherche de l'Université Polytechnique Mohammed VI de Benguerir, le Smart Blender a permis d'améliorer la productivité de la betterave à sucre et de réduire les charges de la fertilisation de 25%.

À l'issue des résultats très encourageants de cette expérience pilote, cette technologie a été introduite dans l'ensemble des périmètres sucriers au titre de la campagne 2019-20, par l'introduction de 12 Smart Blenders afin d'assurer la formulation des engrais sur mesure pour 6 000 ha de cultures sucrières.

INNOVATION DIGITALE : PROGRAMME ATTAISSIR

L'année 2019 a été marquée par la réussite du déploiement du programme ATTAISSIR sur l'ensemble des périmètres sucriers. Ce programme d'innovation porte sur la digitalisation des processus amont en se voulant être un accélérateur de performances agricoles une opportunité pour renforcer les relations et la confiance de nos partenaires.

Sont inclus dans le programme, les opérations de préparation des campagnes agricoles, notamment pour les achats des intrants, l'accompagnement et l'encadrement technique au quotidien. La plateforme ATTAISSIR garantit une transparence totale pour toutes les transactions financières, avec une réduction significative du délai de paiement. ATTAISSIR a engendré également une amélioration des indicateurs agricoles grâce à l'utilisation de machines connectées par GPS, qui permettent le suivi précis des opérations agricoles dans des parcelles de plantes sucrières géolocalisées.

Déployé dans les régions du Gharb, du Loukkos, de Tadla, de Doukkala et de Moulouya, ATTAISSIR est géré à travers une plateforme digitale globale où les agriculteurs et les partenaires agricoles sont interconnectés grâce à un système de cartes magnétiques dédiées. Ce dispositif permet désormais à COSUMAR de disposer d'informations fiables en temps réel, afin de piloter sa performance agricole en disposant des indicateurs relatifs à la richesse, le rendement et la production de sucre blanc.

La connexion par GPS des 1 850 machines agricoles aux serveurs de COSUMAR assure un suivi en temps réel des opérations de semis et d'arrachage. La traçabilité est assurée depuis le semis jusqu'à la livraison de la plante.

Pour les prestataires de services agricoles et les distributeurs de produits, la solution ATTAISSIR offre l'opportunité de fournir aux agriculteurs les semences et produits phytosanitaires les mieux adaptés à leurs parcelles et cultures et une gestion efficace des stocks des intrants agricoles. Enfin, les conseillers agricoles sur le terrain, assurent le suivi et l'encadrement aux agriculteurs grâce à des terminaux connectés. Ils sont alertés dès que les conditions de semis ou d'arrachage ne sont pas respectées.

PERFORMANCES INDUSTRIELLES

L'année 2019 a été marquée par de bonnes performances industrielles. La production s'est établie à 591 mille tonnes de sucre blanc, à partir de plantes sucrières, en augmentation de +6,4% par rapport à 2018.

La production de sucre blanc à partir des plantes sucrières locales

(en milliers de tonnes)

		Canne		Betterave	
		2019	2018	2019	2018
Tonnage de plantes traitées	(kt)	555,9	612,9	3 608,3	3 400,7
Extraction sucre blanc	(kt)	46,7	58,2	544,5	497,5

La production du sucre blanc issu du raffinage (en milliers de tonnes)

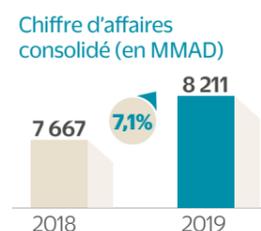
	Groupe		COSUMAR SA		Filiales	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Raffinage	1 149,8	1 067,2	1 135,4	1 037,0	14,4	30,2

ANALYSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS

INDICATEURS DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

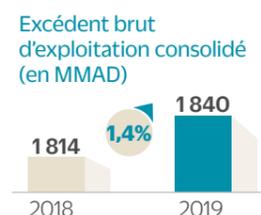
Un Chiffre d'Affaires en hausse de 7,1%

Le Chiffre d'Affaires s'élève à 8 211 millions de dirhams contre 7 667 millions de dirhams à fin 2018, une amélioration tirée principalement par la croissance des ventes à l'export qui s'affiche à 518 Kt à fin 2019 contre 376 Kt à fin 2018, et ce malgré un contexte international défavorable.



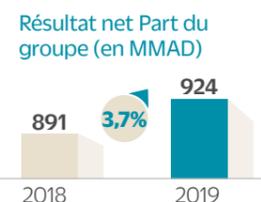
Un Excédent Brut d'Exploitation Consolidé IFRS en progression de 1,4%

L'EBE s'établit à fin 2019 à 1 840 millions de dirhams, en amélioration de 1,4% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution s'explique par l'augmentation des tonnages traités dans les sucreries de betterave conjuguée à l'amélioration de l'activité export du sucre blanc.



Un Résultat Net Part du groupe en hausse de 3,7%

Le résultat financier marque une baisse de 79,2 millions de dirhams par rapport à 2018, expliquée par la variation de l'endettement par rapport à l'exercice écoulé.



Le RNPG à fin 2019 ressort à 924 millions de dirhams, enregistrant une hausse de 3,7% par rapport à fin 2018.

INDICATEURS BILANCIELS CONSOLIDÉS

Les capitaux propres consolidés en 2019 s'établissent à 5 102,2 millions de dirhams, en diminution de 68,2 millions de dirhams, suite à la distribution d'un dividende exceptionnel en 2019.

Le besoin en fonds de roulement s'allège de 319,3 millions de dirhams en 2019 par rapport à 2018.

L'Endettement net ressort à 1 085,6 millions de dirhams, en hausse de 42 millions de dirhams par rapport à 2018, suite à la prise en compte des dettes liées aux contrats de location opérationnelle conformément à la norme IFRS 16 en application depuis janvier 2019.

(en MMAD)

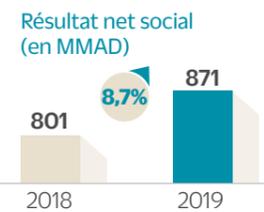
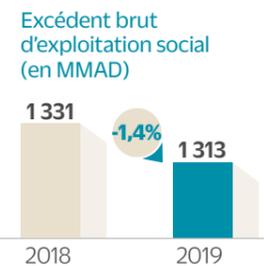
	2019	2018	Évolution	
			Absolu	%
Capitaux propres	5 102,2	5 170,3	-68,2	-1,3
Capitaux propres - part du groupe	5 095,4	5 163,9	-68,5	-1,3
BFR opérationnel	1 616,4	1 936,2	-319,8	-16,5
Endettement net	1 085,6	1 043,7	42,0	4,0

INDICATEURS DE RÉSULTATS SOCIAUX

Un Excédent Brut d'Exploitation en baisse de 1,4% et un Résultat Net Social en hausse de 8,7%

L'EBE de COSUMAR SA au 31 Décembre 2019 s'établit à 1 313 millions de dirhams. Cette baisse de 1,4% par rapport à l'exercice 2018 s'explique principalement par la bonne performance des filiales sucrières qui ont amélioré leur part de marché national. L'EBE a également été impacté par le renchérissement de la facture énergétique.

Quant au Résultat Net Social, il ressort à 871 millions de dirhams, en hausse de 8,7% par rapport à l'année précédente qui a été impactée par le paiement du redressement fiscal.



INDICATEURS BILANCIELS SOCIAUX

La situation financière à fin décembre 2019 est marquée par :

- La baisse des capitaux propres et assimilés, expliquée par la distribution d'un dividende exceptionnel en 2019;
- La baisse du fonds de roulement de 155,5 millions de dirhams par rapport à l'exercice précédent;
- L'amélioration du BFR de 281 millions de dirhams par rapport à fin décembre 2018 ;
- Le recul de l'endettement net 125,5 millions de dirhams pour s'établir à 540,2 millions de dirhams.

(en MMAD)

	2019	2018
Capitaux propres	4 182,0	4 270,7
Fonds de roulement	2,3	157,8
Besoin en fonds de roulement	542,5	823,5
Endettement net	540,2	665,7

PERSPECTIVES

MARCHÉ NATIONAL ET INTERNATIONAL

Les investissements réalisés en 2019, à savoir la nouvelle plateforme logistique de Tanger et le nouveau silo de stockage de sucre blanc, renforceront la capacité d'approvisionnement du marché par le groupe COSUMAR. L'excédent de production permettra au groupe de continuer à capter les opportunités de marché du sucre blanc à l'international.

CROISSANCE À L'INTERNATIONAL

Le groupe réaffirme ses ambitions de développement à l'international en donnant la priorité à l'extension de ses capacités de raffinage alimentant la zone Afrique et Moyen Orient. Durrah Sugar Refinery, la nouvelle Raffinerie de sucre en Arabie Saoudite, dans laquelle COSUMAR est co-investisseur à hauteur de 43,28%, a entamé comme prévu les tests de mise en exploitation en prévision de la mise en commercialisation du sucre les mois à venir.

COSUMAR poursuivra aussi ses efforts d'intégration verticale via le développement d'unités de conditionnement et de commercialisation. COMAGUIS, la filiale de COSUMAR en Guinée Conakry spécialisée dans le conditionnement de sucre blanc a démarré son exploitation en janvier 2020.

Le groupe continuera ses efforts de diversification, dans les marchés agro-alimentaires marocains et régionaux.

RAPPORT ESG

- POLITIQUE RSE DE COSUMAR
- POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE
- ENGAGEMENT ENVERS LES PARTIES PRENANTES
- POLITIQUE SOCIALE
- GOUVERNANCE

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Afin de réaliser ce premier exercice de reporting extra-financier, les équipes de COSUMAR ont collecté les données afin de présenter l'information la plus exhaustive par rapport aux politiques mises en œuvre, ainsi que les indicateurs de suivi existants. Afin de structurer ce rapport, COSUMAR s'est appuyé sur les lignes directrices de la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises. Le périmètre du reporting s'étend à toutes les filiales du Groupe COSUMAR: COSUMAR SA, SURAC, SUNABEL et SUTA.

COSUMAR EN CHIFFRES

PERFORMANCES EXTRA-FINANCIÈRES

2 478

Jours/homme
de formation
en 2019

246

entreprises créées
dans la distribution
et la prestation de
services agricoles
en 10 ans

408,5

mille tonnes
de pellet/pulpe
revalorisées en
aliment de
bétail en 2019

166,8

mille tonnes
de mélasse
revalorisée
en 2019

32,4

mille tonnes de
bagasse issue
de canne à sucre
revalorisée en
combustible
en 2019

-84%*

de consommation
d'eau entre 2005
et 2019

-26%*

de consommation
énergétique entre
2005 et 2019

-46%

de l'empreinte
carbone en 12 ans.

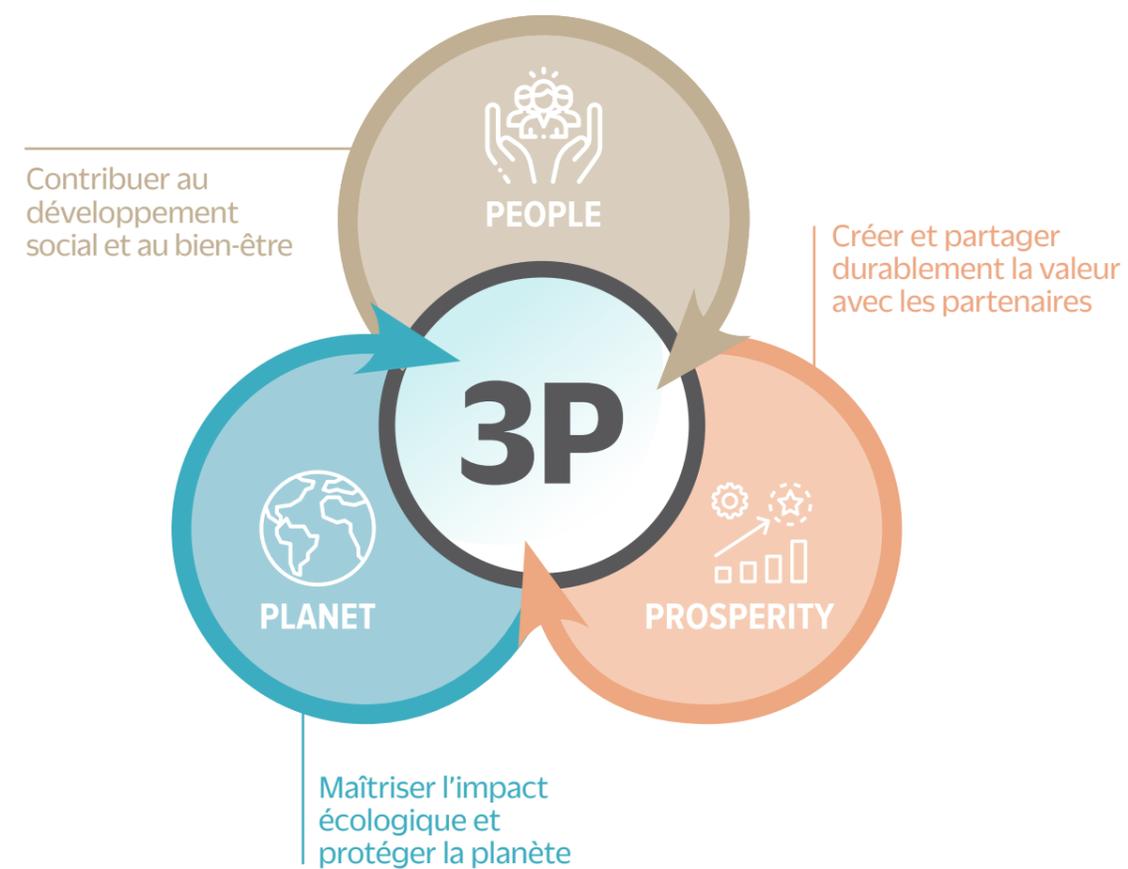
* au niveau du processus de traitement de la betterave à sucre

POLITIQUE RSE DE COSUMAR

La mise en œuvre de la politique sociale et environnementale de COSUMAR s'est concrétisée par l'adoption de trois axes d'engagements que sont People, Planet et Prosperity. La politique du groupe COSUMAR a été primée à plusieurs reprises par des distinctions reconnues à l'échelle nationale et internationale telles que la reconnaissance par la FAO en 2009 du modèle de COSUMAR comme agrégateur de la filière sucrière, le LABEL RSE de la CGEM renouvelé pour la 2^{ème} fois en 2019, le prix Top Performer décerné par l'agence de notation Vigeo-Eiris en 2012, 2015 et 2018, qui a permis à COSUMAR d'intégrer l'indice ESG 10 de la bourse de Casablanca et figurer parmi les 10 valeurs cotées ayant obtenu les meilleurs scores dans la notation de Vigeo-Eiris.

Sur l'ensemble de la chaîne de valeurs, les partenaires de COSUMAR restent les moteurs pour la réussite de l'activité. Collaborateurs, agriculteurs, clients, fournisseurs, pouvoirs publics, prestataires, collectivités locales sont tous acteurs des réalisations de COSUMAR.

LES 3P AU CŒUR DE LA STRATÉGIE RSE DE COSUMAR



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration de ses performances agricoles et industrielles, COSUMAR a pris en compte le volet environnemental qui fait aujourd'hui partie des performances suivies de très près par le groupe. L'éradication progressive des combustibles les plus polluants au profit de sources d'énergies plus propres constitue un élément de progrès essentiel.

PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU

Dans la production de sucre, l'utilisation de la ressource en eau est essentielle que ce soit au niveau de l'amont agricole ou lors du traitement post-récolte dans les sucreries et également dans le processus de raffinage de sucre brut.

Pour réduire la consommation en eau au niveau de son amont agricole, COSUMAR a lancé plusieurs initiatives, telles que la sélection variétale de plantes sucrières tolérantes au stress hydrique, la gestion et la planification de l'eau d'irrigation avec les partenaires régionaux, la réalisation d'essais de techniques d'économie d'eau d'irrigation, l'accompagnement de la mise en place de systèmes d'irrigation dans le cadre de l'agrégation, la mise en place des systèmes de pilotage de l'irrigation (stations météo, humidité du sol) et enfin l'aide au financement de systèmes de goutte à goutte.

Sur le plan industriel, les actions ont porté sur l'optimisation des circuits d'eau de l'ensemble des processus de fabrication (récupération et recyclage des eaux, diminution des appoints) au niveau des sucreries de betterave et de canne et de la raffinerie de sucre brut, ainsi qu'aux investissements industriels. Ces actions ont permis notamment de récupérer les eaux condensées après refroidissement et le pressage des boues d'épuration à des taux élevés de matière sèche. Ces investissements en équipements techniques ont ainsi permis de réaliser une importante réduction de la consommation d'eau dans le processus de traitement de la betterave sucrière qui a enregistré une baisse de 84% depuis 2005.

De plus, l'amélioration des processus d'irrigation de la betterave à sucre a également engendré une économie d'eau à l'hectare de 50% depuis 2016.

Evolution de la consommation d'eau dans les sucreries de betteraves



Le traitement de la betterave à sucre a enregistré une baisse de 73% de consommation d'eau depuis 2010.

Evolution de la consommation d'eau dans les sucreries de canne à sucre



L'activité d'extraction de la canne à sucre a enregistré une baisse de 75% de consommation d'eau depuis 2010.

Evolution de la consommation d'eau dans l'activité raffinage



L'activité de raffinage de sucre brut a enregistré une baisse de 42% de consommation d'eau depuis 2013.

■ CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Le groupe COSUMAR a fait le choix de l'efficacité énergétique comme l'un des leviers de croissance et de compétitivité. Ainsi, Le groupe a opté depuis 2005 pour une stratégie énergétique qui s'est traduite par des investissements effectués pour réduire la consommation d'énergie au niveau de tous les sites de production du groupe. Ces investissements ont concerné des équipements utilisant les procédés de technologie propre et moins énergivore. De plus le pilotage des performances énergétiques a été généralisé sur l'ensemble des chaînes de production.

En complément de l'utilisation des combustibles classiques, COSUMAR a entamé dès 2012 l'introduction de combustibles alternatifs en équipant l'unité de Zaio en chaudière à biomasse utilisant des grignons d'olive.

La sucrerie de betterave à sucre de SUNABEL utilise l'énergie produite par la chaudière à bagasse, résidu issu de canne à sucre.

L'ensemble de ces investissements ont ainsi permis de réduire la consommation globale de l'énergie au niveau des sucreries de betterave de 26% depuis 2005.

Au niveau de la raffinerie de Casablanca, la consommation d'énergie a été réduite de façon notable grâce aux investissements qui ont conduit à l'extension de la capacité du raffinage, la modernisation des outils de production et l'automatisation des processus. COSUMAR a mis en place également le système de compression mécanique de la vapeur qui consiste à récupérer les buées produites au niveau de la cristallisation, de les comprimer mécaniquement afin de les rendre réutilisables comme vapeur de chauffe. Tous ces efforts déployés au niveau de la raffinerie ont ainsi permis de réduire la consommation de l'énergie de 25% entre 2013 et 2019.

VALORISATION DES COPRODUITS

Issus de l'extraction des plantes sucrières ou du raffinage du sucre brut, les co-produits sucriers sont valorisés pour d'autres usages agricoles et agro-alimentaires.

En ce qui concerne le résidu de la betterave sucrière, la pulpe sous toutes ses formes est valorisée comme aliment de bétail.

La mélasse est utilisée comme substrat pour la fabrication de levures alimentaires.

Concernant les résidus de canne à sucre, (bagasse), ceux-ci sont utilisés comme combustible au niveau des sucreries de cannes et comme combustible alternatif au niveau de la sucrerie de betterave de SUNABEL. L'utilisation de la bagasse permet ainsi de réduire la facture énergétique.

GESTION DES DECHETS

Les feuilles de la betterave issues de la récolte sont utilisées comme amendement du sol et également comme aliment de bétail. Les boues d'épuration servent pour la réhabilitation des carrières. Les emballages vides des produits chimiques sont récupérés par les fournisseurs. Les huiles usagées sont quant à elles récupérées par une filière de traitement comme combustible.

GESTION DES EFFLUENTS

La gestion de l'eau dans un contexte national de stress hydrique est primordiale pour un acteur tel que COSUMAR dont l'activité est fortement corrélée aux aléas climatiques.

Au-delà de l'optimisation de la consommation en eau en amont et à chaque étape du processus de production, COSUMAR a mis en place depuis 2006, des bassins à lagunage naturel et des stations d'épuration pour le traitement des eaux utilisées au niveau de toutes les sucreries du groupe. Une partie de ces effluents traités sont réutilisés pour l'irrigation.

EMPREINTE CARBONE

Conscient de la vulnérabilité des cultures sucrières face aux effets du changement climatique, COSUMAR a mis en place un suivi de l'impact de son activité industrielle afin de mieux maîtriser et contrôler son incidence sur l'environnement.

Un premier bilan établi en 2015 a permis d'établir que les premiers investissements en technologie propre ont réduit de 46% l'empreinte carbone de la filière sucrière en 12 ans.

Puis, à partir de 2016, COSUMAR a instauré un suivi par un bureau d'étude externe certifié, de son empreinte carbone faisant ainsi partie des entreprises pionnières en la matière à l'échelle du Royaume. Le bilan carbone réalisé tous les deux ans, couvre toute la chaîne de valeurs de la production de sucre. Il inclut l'activité agricole, l'extraction du sucre à partir des plantes sucrières locales, le raffinage du sucre brut et le conditionnement, ainsi que l'approvisionnement des agences commerciales. Les activités import et export sont pour leur part exclues du périmètre de ce bilan.

Parallèlement à la modernisation de son outil industriel, qui repose désormais sur des technologies propres et économes en énergie, le groupe a entrepris de vastes chantiers d'efficacité énergétique. La récupération de vapeurs résiduelles issues de la cristallisation du sucre dans le procédé de raffinage, a par exemple, permis de réduire les émissions de près de 16 000 tonnes de CO₂ par an.

L'installation d'une chaudière à bagasse dans la sucrerie SUNABEL a permis d'éviter plus de 30 000 tonnes de CO₂ par an. La reconversion d'une partie de la pulpe séchée, utilisée comme aliment de bétail en pulpe ensilée, a également contribué à réduire le niveau d'émission global de CO₂.

Années du Bilan GES	Empreinte Carbone kgCO ₂ e/Kg Sucre
2018	0,529
2017	0,540

2016 - année de référence à 0,637 kgCO₂e/Kg Sucre

Empreinte Carbone 2017-2018

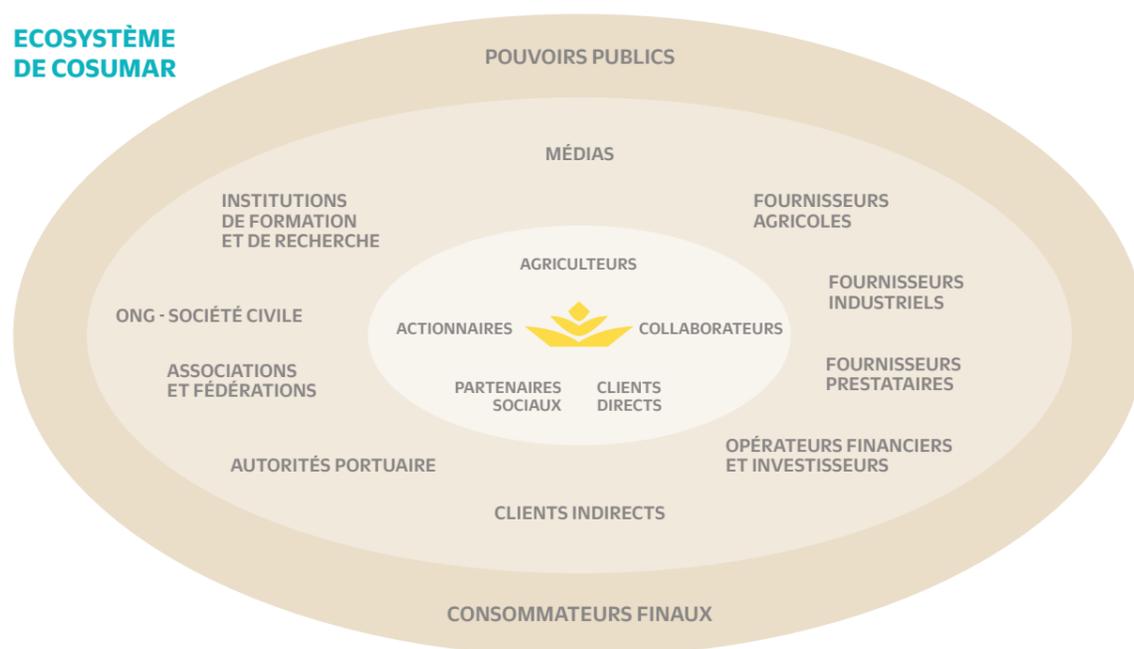
L'empreinte carbone de COSUMAR a affiché une baisse de 15% en 2017 et de 17% en 2018.

ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES-PRENANTES

COSUMAR s'engage au quotidien et affirme son rôle d'entreprise citoyenne et responsable, à l'écoute des attentes de ses parties prenantes de manière continue à travers différents canaux de dialogue adaptés pour chacune de ses cibles. Le groupe agit pour le partage des valeurs qui se traduit par l'amélioration en continue des revenus de ses partenaires agricoles en les aidant à faire évoluer leurs pratiques culturales et le rendement de leurs exploitations. En plus de ses 80 000 partenaires agricoles, COSUMAR soutient des corps de métiers qui gravitent autour de l'amont agricole. A cet effet, le projet d'inclusion socio-économique du groupe bénéficie à des transporteurs réunis dans le cadre d'un programme d'auto-entrepreneuriat qui leur permet de bénéficier d'un statut reconnu.

La fonction du transport et de l'approvisionnement se trouve dès lors mieux structurée. Elle gagne en efficacité, en régularité et en équipements modernes. La filière sucrière a permis aussi la création de 246 entreprises dans le monde rural, et ce, en vue de réaliser des prestations agricoles et la distribution des intrants aux agriculteurs agrégés.

ECOSYSTÈME DE COSUMAR



AUPRÈS DES AGRICULTEURS PARTENAIRES

Le développement de l'amont agricole a toujours été au cœur de la stratégie de COSUMAR. Le groupe a ainsi déployé les moyens nécessaires pour améliorer la compétitivité des cultures sucrières, accroître les revenus des agriculteurs et garantir la pérennité de l'activité des agriculteurs et de la filière sucrière marocaine.

COSUMAR a joué son rôle d'agrégateur responsable et solidaire en accompagnant ses partenaires agricoles sur les plans financier, technique et social. COSUMAR a ainsi largement contribué à améliorer leurs performances agricoles et par conséquent leurs revenus.

COSUMAR fait figure de précurseur dans le domaine de la responsabilité étendue auprès de ses partenaires agricoles.

Au-delà d'assurer à sa communauté d'agriculteurs des revenus récurrents, COSUMAR a été la première entreprise du secteur agroalimentaire au Maroc à mettre en place une couverture sociale pour ses partenaires. Mise en œuvre dès 2010 dans la région de Moulouya, cette initiative pilote s'est au fur et à mesure déployée sur l'ensemble des 5 régions d'intervention de COSUMAR au profit des betteraviers et des canniers partenaires de COSUMAR. Face à ce succès, l'entreprise en partenariat avec la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite, a démarré la mise en place d'une retraite au profit de ses agriculteurs partenaires. Cette nouvelle démarche devrait à son tour être déployée sur l'ensemble des régions d'intervention de COSUMAR.

Ces initiatives sociales s'inscrivent en droite ligne avec la volonté de l'entreprise d'améliorer les conditions de vie de ses partenaires agricoles.

AUPRÈS DES JEUNES GÉNÉRATIONS

L'engagement de COSUMAR auprès de ses 80 000 agriculteurs partenaires dépasse largement son implication dans l'activité agricole. Inscrite dans une dynamique d'amélioration continue des conditions de ses partenaires, COSUMAR investit sur l'avenir des générations futures, en apportant sa contribution dans l'amélioration des conditions de scolarité, afin de favoriser la réussite du parcours scolaire des enfants de ses partenaires.

C'est ainsi que COSUMAR a initié plusieurs partenariats avec des acteurs spécialisés dans le domaine de l'éducation et du renforcement des acquis, au profit des jeunes écoliers et lycéens des régions où l'entreprise intervient.

En partenariat avec la Fondation SANADY, COSUMAR a lancé un programme de soutien scolaire pour les élèves de l'école Lalla Kenza, mitoyenne de la raffinerie de Casablanca. Ce programme qui a permis à 58 élèves de l'école de bénéficier tout au long de l'année scolaire de séances hebdomadaires de soutien scolaire en français et en mathématiques, fait partie des initiatives de l'entreprise pour lutter contre l'échec et l'abandon scolaire.

Au niveau de ses régions d'implantation, c'est avec l'association AL JISR que COSUMAR parraine les écoles primaires et leur fournit un accompagnement dans les activités scolaires et parascolaires. Ce partenariat permet également de réhabiliter les locaux, soutenir les activités "Eco-écoles", fournir du matériel informatique et récompenser les plus brillants à travers le prix du mérite.

Dans une optique d'encourager l'excellence scolaire, COSUMAR décerne chaque année 5 prix par région aux meilleurs bacheliers enfants de ses agriculteurs partenaires, ayant obtenu les meilleures notes au Baccalauréat, pour les encourager à poursuivre leurs études supérieures.

En Partenariat avec le groupe COSUMAR, la Fondation Zakoura entreprend chaque année des programmes d'appui préscolaire et d'alphabétisation au profit des familles des partenaires agricoles de COSUMAR et des populations des régions de son implantation. Le programme de préscolaire fait bénéficier en moyenne 75 enfants par douar et le programme d'éducation parentale fait profiter 50 mères en moyenne. Les deux programmes s'étalent sur une période de 24 mois.

RESPECTS DES NORMES ET PRATIQUES DE COSUMAR PAR SES FOURNISSEURS

De part ses activités, le groupe COSUMAR est ouvert sur un large écosystème de fournisseurs et partenaires diversifiés et dans plusieurs domaines d'activités. De l'amont agricole, aux activités et projets industriels d'envergure mais aussi des activités d'énergie, d'emballage et de transport, COSUMAR est un maillon incontournable de la chaîne économique Marocaine.

Fort de son ancrage national, le groupe accompagne et encourage le tissu des PME Marocaines à une structuration selon les standards modernes de gestion, à l'obtention de certifications de qualité et à la facilitation d'accès aux financements par la signature des conventions avec des banques partenaires avec notre fort engagement du respect des délais de paiement.

La Direction des Achats et des Approvisionnements de COSUMAR est garante de l'adoption de la stratégie RSE du groupe par ses fournisseurs et partenaires. Elle anime un processus d'évaluation précis et récurrent qui permet d'apprécier la performance des fournisseurs sur tous les critères RSE définis. Ces critères sont pris en compte autant que prérequis au référencement, variante de choix dans les appels d'offres et axe principal d'appréciation du maintien du fournisseur dans la liste des référencés. Notre statut de donneur d'ordre et notre devoir de vigilance nous obligent à fréquemment exiger des audits et à la mise à jour des documents en lien avec le respect du droit du travail et du droit fiscal.

Dans le cadre de son activité, COSUMAR travaille avec plus de 2 200 fournisseurs au Maroc et à l'étranger. La part des fournisseurs nationaux s'élève à 87%.

Les fournisseurs étrangers interviennent principalement au niveau de l'achat de certains équipements techniques.

POLITIQUE SOCIALE

Fort de ses 1 403 collaborateurs, le groupe COSUMAR mène une politique sociale fondée sur des principes aujourd'hui ancrés dans sa culture d'entreprise que sont la santé, la sécurité, le bien être au travail, l'équité, la diversité et le développement des carrières.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS ET DIVERSITÉ

COSUMAR			
	2017	2018	2019
Femmes	105	107	110
Hommes	1 348	1 302	1 293
Effectif total	1 453	1 409	1 403

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

COSUMAR			
	2017	2018	2019
Femmes cadres	36	39	41
Femmes agents	69	68	69
Total femmes	105	107	110
Hommes cadres	177	178	172
Hommes agents	1 171	1 124	1 121
Total hommes	1 348	1 302	1 293
Effectif total	1 453	1 409	1 403

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

COSUMAR			
	2017	2018	2019
CDD	5	3	0
CDI	1 403	1 345	1 314
ANAPEC	45	61	89
Effectif total	1 453	1 409	1 403

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE

COSUMAR			
	2017	2018	2019
Cadre supérieur	41	44	49
Cadre	172	173	164
Maîtrise principale	100	108	116
Maîtrise	725	731	765
Employé	335	265	196
Ouvrier	35	27	24
Stagiaires ANAPEC	45	61	89
Effectif total	1 453	1 409	1 403

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

COSUMAR			
	2017	2018	2019
Amont agricole	178	166	181
Production industrielle	706	710	695
Unités de conditionnement	197	179	179
Achats et supply chain	30	34	63
Commercial	70	63	45
Autres métiers*	272	257	240
Effectif total	1 453	1 409	1 403

*Autres métiers : Direction Générale, Direction financière, DRH, Direction audit et risque management, Direction études et ingénierie, Direction communication et RSE, DSI, Direction développement et marketing.

PART DES FEMMES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

COSUMAR			
	2017	2018	2019
Amont agricole	6%	7%	7%
Production industrielle	1%	1%	1%
Unités de conditionnement	1%	1%	1%
Achats et supply chain	17%	18%	11%
Commercial	31%	30%	44%
Autres métiers*	22%	24%	26%
Effectif total	7%	8%	8%

PROMOTION INTERNE

COSUMAR

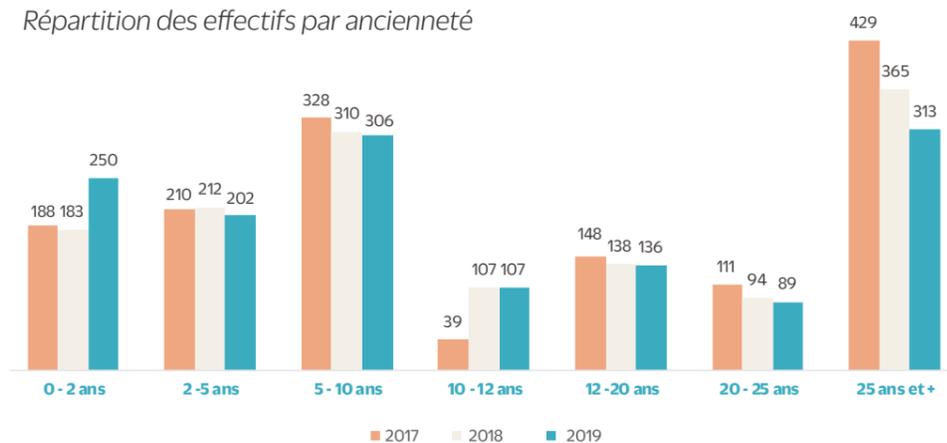
	2017	2018	2019
Directeur Adjoint - Directeur		5	2
Cadre - Directeur Adjoint		7	6
Maîtrise - Cadre	0	9	0
Maîtrise - Maîtrise principale	9	17	11
Employé - Maîtrise	30	52	56

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ANCIENNETÉ

COSUMAR

Ancienneté	2017	2018	2019
0-2 ans	188	183	250
2-5 ans	210	212	202
5-10 ans	328	310	306
10-12 ans	39	107	107
12-20 ans	148	138	136
20-25 ans	111	94	89
25 ans et plus	429	365	313
Effectif total	1 453	1 409	1 403

Répartition des effectifs par ancienneté



MOUVEMENT AU SEIN DES EFFECTIFS

COSUMAR

	2017	2018	2019
Nombre de recrutements	57	89	96
Nombre de licenciements	0	0	0
Nombre de démissions	29	34	36

FORMATION

COSUMAR

	2017	2018	2019
Nombre de jours homme de formation	2 609	4 122*	2 478
Nombre de jours homme de formation moyen par salarié	1,8	2,9	1,8
Dont formation dédiée à la sécurité			
Exprimée en Jours/homme	765	614	707
Exprimée en % de J/h de formation	29%	15%	29%
Exprimée en part du budget global formation	14%	8%	14%

* incluant les formations dans le cadre des projets Leader@25 et Durrah.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

	COSUMAR		
	2017	2018	2019
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	7	4	6

Conscient de l'aspect sécurité dans la vie d'une entreprise industrielle et soucieux de son impact direct sur l'ensemble de ses collaborateurs et sous-traitants en matière de sécurité, le groupe COSUMAR adopte une nouvelle démarche afin de faire évoluer la culture d'entreprise en mettant l'accent sur la sécurité pour tous.

Au cours de l'année 2019, COSUMAR a déployé son programme de sécurité qui comprend un volet diagnostic, ainsi qu'un volet formation et sensibilisation.

La première phase de ce programme avait pour objectif de détecter les situations et comportements à risques afin de mettre en place les actions nécessaires pour prévenir les risques d'accidents.

Au cours de l'année 2019, les équipes en charge de la sécurité ont procédé à 275 visites de sécurité inopinées qui ont permis de mettre en place des actions correctives adéquates.

Dans le cadre de ce programme, COSUMAR a lancé en 2019 un programme de sécurité au sein de l'ensemble de ses sites en mettant en place des « safety corners ».

Passage obligé pour chaque personne qui pénètre pour la première fois dans le site, le « Safety Corner » est équipé de visuels sous forme d'affiches et de capsules vidéo de sensibilisation. A l'issue de ce passage, toute personne qui pénètre dans un site COSUMAR est sensibilisée aux règles à adopter en matière de sécurité.

A fin 2019, 328 personnes de la raffinerie ont été sensibilisées à travers ce nouveau dispositif, soit 91% de la population cible.

Ce dispositif a également été mis à profit pour sensibiliser le personnel des prestataires en intervention au sein des sites de COSUMAR. 213 personnes ont ainsi été sensibilisées au cours de l'année 2019 au niveau de la raffinerie.

DIALOGUE SOCIAL

	COSUMAR		
	2017	2018	2019
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	61	61	61

Le dialogue social dans le groupe est structuré sous forme de réunions d'échange sur une liste de revendications exprimée chaque année par les partenaires sociaux. Ces réunions sont sanctionnées par un protocole d'accord signé par la direction et les représentants du personnel. Il est à noter qu'aucune heure de grève n'a été enregistrée depuis plusieurs dizaines d'années.

Le groupe compte 61 représentants répartis comme suit : (COSUMAR SA 21, SUNABEL 16, SURAC 14, SUTA 10).

LES MESURES MISES EN PLACE POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES

Conformément aux recommandations du Conseil National des Droits de l'Homme, la Direction des Ressources Humaines du groupe COSUMAR a mis en place dans sa politique RH des clauses de non discrimination lors du recrutement de nouveaux collaborateurs. Ainsi, de nombreux postes de travail sont réservés aux personnes handicapées, qui, dès leur intégration, disposent de mesures adaptées pour favoriser leur inclusion et éviter toutes formes de contraintes relatives à leur quotidien.

GOUVERNANCE

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

COSUMAR est une société anonyme à Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31.12.2019

Le Conseil d'Administration est composé de 9 administrateurs, dont :

- le Président Directeur Général
- 3 administrateurs représentant les actionnaires industriels
- 3 administrateurs représentant les actionnaires institutionnels
- 2 administrateurs représentant les autres actionnaires

Membre du Conseil d'administration	Mandat	Date de première nomination	Date de renouvellement	Date d'expiration du mandat actuel
M. Mohammed FIKRAT	Président Directeur Général	29/10/2004	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024
M. Abdellaziz ABARRO	Administrateur (Non exécutif)	16/05/2014	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024
M. Jean-Luc Robert BOHBOT	Administrateur (Non exécutif)	10/06/2013	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024
M. Khalid CHEDDADI	Administrateur (Non exécutif)	10/06/2013	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024
M. Régis Karim SALAMON	Administrateur (Non exécutif)	10/06/2013	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024
M. Virgilio LOPES FAGUNDES	Administrateur (Non exécutif)	08/01/2018	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024
MUTUELLE MAROCAINE D'ASSURANCES "MAMDA", représentée par son Président M. Hicham BELMRAH	Administrateur (Non exécutif)	16/05/2014	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024
REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION DE RETRAITE "RCAR", représenté par Mme Ouafae MRIOUAH, Directeur Général de CDG Capital Gestion	Administrateur (Non exécutif)	16/05/2014	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024
WAFI ASSURANCE, représentée par son Président Directeur Général M. Mohamed Ramses ARROUB	Administrateur (Non exécutif)	16/05/2014	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024

TAUX DE PRÉSENCE EFFECTIVE AUX SÉANCES DU CONSEIL

Au cours de l'exercice 2019, le Conseil d'Administration a tenu 6 réunions.

Administrateurs	Taux de présence effective aux séances du Conseil
M. Mohammed FIKRAT	100%
M. Abdellaziz ABARRO	83%
M. Jean-Luc Robert BOHBOT	100%
M. Khalid CHEDDADI	100%
M. Régis Karim SALAMON	100%
M. Virgilio LOPES FAGUNDES	83%
MUTUELLE MAROCAINE D'ASSURANCES "MAMDA", représentée par son Président M. Hicham BELMRAH	66%
REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION DE RETRAITE "RCAR", représenté par Mme Ouafae MRIOUAH, Directeur Général de CDG Capital Gestion	83%
WAFI ASSURANCE, représentée par son Président Directeur Général M. Mohamed Ramses ARROUB	50%

CRITÈRES D'INDÉPENDANCE DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'Administration adoptera lors de sa prochaine réunion, les critères d'indépendance tels qu'ils sont définis par l'article 41 bis de la loi 20-19, modifiant et complétant la loi 17-95 sur les SA pour la désignation des administrateurs indépendants. D'autres critères seront éventuellement adoptés.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Au titre de l'exercice 2019, il a été versé aux administrateurs, à titre de jetons de présence une somme globale de 960 000,00 DH, soit 120 000,00 dirhams par administrateur (Personne Morale ou Physique).

MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION

M. ABDELLAZIZ ABARRO

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
AFRIMINES	Gérant
AB2 CONSULT	Gérant

RCAR REPRÉSENTÉE PAR MME OUAFAE MRIOUAH

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
Marsa Maroc	Administrateur et membre du Comité stratégique, investissements, rémunérations et nominations
JFC V	Administrateur
SAI MDIQ	Administrateur
PREV Invest	Administrateur
FUIR	Administrateur et membre du Comité d'audit
Cap Mezzanin II	Administrateur
Infra Maroc	Administrateur et membre du Comité d'investissement consultatif

M. RÉGIS KARIM SALAMON

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
Néant	N.A

M. MOHAMMED FIKRAT

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
SUNABEL	Administrateur et Président Directeur Général
SURAC	Administrateur et Président Directeur Général
SUTA	Administrateur et Président Directeur Général
SUCRUNION	Administrateur et Président Directeur Général
COSUMATRADE	Administrateur et Président Directeur Général
COSUMAGRI	Administrateur et Président Directeur Général
WILMACO	Administrateur
DURRAH	Administrateur
COMAGUIS	Administrateur et Président du Conseil d'Administration

M. VIRGILIO LOPES FAGUNDES

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
Raizen and Wilmar Sugar Pte Ltd	Membre du Conseil et Directeur Marketing

M.KHALID CHEDDADI

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
AFMA	Administrateur et Membre
AL MADA HOLDING	Administrateur et Membre
A6 IMMOBILIER	Administrateur et Membre
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur et Membre
BANQUE POPULAIRE	Administrateur et Membre
BRASSERIES DU MAROC	Administrateur et Membre
CFG BANK	Administrateur et Membre
CIMENTS DU MAROC	Administrateur et Membre
EQDOM	Administrateur et Membre
IMC	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
JORF FERTILIZERS COMPANY V	Administrateur et Membre
LAFARGE HOLCIM MAROC	Administrateur et Membre
OLEA CAPITAL	Administrateur et Membre
RISMA	Administrateur et Membre
SAPRESS	Administrateur
SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA	Administrateur et Membre
SOMED	Administrateur et Membre
SONASID	Administrateur et Membre
WARAK PRESS	Administrateur
LESIEUR	Président

■ **Wafa Assurance, représentée par M. Mohamed Ramses Arroub**

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
LA COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASS. TUNISIE)	Administrateur
Wafa Assurance VIE SENEGAL	Administrateur
Wafa Assurance Vie CAMEROUN	Administrateur
PRO ASSURNon-Vie CAMEROUN	Administrateur
Wafa Assurance VIE Côte d'Ivoire	Administrateur
Wafa Assurance Côte d'Ivoire	Administrateur
A6 Immobilier	Administrateur
ACAMSA	Administrateur
Inter Mutuelles Assistance	Membre du Conseil de Surveillance
SUTA	Administrateur
SUCRUNION	Administrateur
MOROCCAN INFRASTRUCTURE FUND (MIF)	Administrateur
AKWA AFRICA	Administrateur
MARSA MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

■ **M. Jean-Luc Robert Bohbot**

■ **MAMDA, représentée par M. Hicham Belmrah**

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
Attijariwafa Bank	Administrateur
BCP	Administrateur
LESIEUR	Administrateur
RISMA	Membre du Conseil de Surveillance
MAGREBAIL	Administrateur
SONASID	Administrateur
AL MADA	Administrateur
CAM	Membre du Conseil de Surveillance
SOMED	Administrateur
Afriquia SMDC	Administrateur
NSI	Administrateur
AKWA Africa	Administrateur
Ryad Ressort Developpement	Administrateur
CAT	Administrateur
MAMDA IT	Administrateur
Resort Co	Administrateur
UIR	Membre du Conseil de Surveillance
FUIR	Administrateur
OLEA CAPITAL	Administrateur
SURAC	Administrateur
SUNABEL	Administrateur
ALHIF	Membre du Conseil de Surveillance
MSF	Administrateur
AM INVEST	Administrateur
MASSSIMISSA	Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur
UPLINE VENTURE	Administrateur
NEBETOU	Membre du Conseil de Surveillance
AMLAK DEV	Administrateur
AC1	Administrateur
3P FUND	Membre du Conseil de Surveillance
UPLINE INVEST FUND	Administrateur
NARJIS INVEST	Administrateur
CAP MEZZANINE	Administrateur
AGRAM INVEST	Administrateur
KANTARA	Administrateur
OIF	Administrateur
CFG DEV	Administrateur
ACAMSA	Administrateur

BIOGRAPHIE DES ADMINISTRATEURS

Nom	Biographie
Mohammed FIKRAT	Monsieur Mohammed FIKRAT est Président de COSUMAR depuis le 29 Octobre 2004. Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris, il a débuté sa carrière à l'OCP où il a occupé plusieurs fonctions de responsabilité. M. FIKRAT est actuellement Président de la Fédération Interprofessionnelle Marocaine du Sucre, Membre du Conseil Economique Social et Environnemental du Royaume du Maroc et Membre de la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement.
Abdellaziz ABARRO	Monsieur Abdellaziz ABARRO est actuellement Associé Gérant chez AB2 Consult et Afrimines. Diplômé de l'Ecole supérieure des Mines de Paris, il a occupé plusieurs postes de grande responsabilité dans la gestion des activités minières et industrielles notamment au sein du groupe ONA et du groupe Managem.
Khalid CHEDDADI	Monsieur Khalid CHEDDADI est PDG de la CIMR et Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental du Royaume du Maroc. Il est Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris.
Jean-Luc Robert BOHBOT	Monsieur Jean-Luc Robert BOHBOT est Group Head of Sugar auprès de Wilmar International. Il a rejoint le groupe en 2011 pour mettre en place et développer la division Wilmar Sugar - Trading Division. M. BOHBOT a une longue expérience dans le domaine du commerce du sucre. Avant de rejoindre Wilmar, il était Directeur Général d'Eagle Trading. M. BOHBOT est diplômé de l'Université de Paris Dauphine.
Régis Karim SALAMON	Monsieur Régis Karim SALAMON est depuis 2011, Directeur de la Recherche et de l'Analyse de marché sucre de WILMAR Sugar, il a été auparavant Directeur Analyse de marché sucre pour la société Sucres & Denrées de 2006 à 2011 et Directeur service économique de la CGB (confédération des planteurs de Betteraves) de 2003 à 2006. M. SALAMON a démarré sa carrière en tant que Trader en céréales chez Invivo. Il est ingénieur agronome diplômé de Agro Paris Tech.
Virgilio LOPES FAGUNDES	Monsieur Virgilio LOPES FAGUNDES a démarré sa carrière professionnelle auprès de SUCDEN DO BRASIL LTDA dont il est devenu Directeur Général en 2007. Il a rejoint par la suite le groupe WILMAR en 2011 pour prendre la Direction Générale de WILMAR SUGAR BRASIL COMERCIAL LTDA. M. LOPES FAGUNDES a démarré ses études à l'Université Catholique Pontificale de SAO PAULO au Brésil et à Paris au Conservatoire National des Arts et Métiers.
Hicham BELMRAH	Monsieur Hicham BELMRAH est Président du Directoire de MAMDA-MCMA depuis décembre 2009. Expert-comptable et commissaire aux comptes diplômé de l'Université de Bordeaux, M. BELMRAH a effectué une carrière de plus de 25 ans en audit et conseil auprès du cabinet Ernst & Young. M. BELMRAH assure également les fonctions de Président du Directoire de MCMA - Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances, Président du Directoire de MAC - Mutuelle Attamine Chaabi et Administrateur Directeur Général de MAMDA RE – Société de réassurance.
Ouafae MRIOUAH	Madame MRIOUAH est DG et DGA de CDG Capital Gestion. Elle est diplômée de l'Ecole Mohammadia des Ingénieurs et du Cycle Supérieur de Gestion de l'ISCAE.
Mohamed Ramsès ARROUB	Monsieur Mohamed Ramsès ARROUB est PDG de Wafa Assurance. Diplômé de Polytechniques et de l'Ecole des Mines de Paris, il a occupé la fonction de Président du Directoire d'Optorg, filiale de Al Mada.

COMITÉ STRATÉGIQUE

Le Comité Stratégique a pour mission :

- Les orientations stratégiques majeures de la société et de ses principales filiales proposées par le management ou par le Conseil ;
- Les plans pluriannuels de la société et de ses principales filiales ;
- Les projets industriels, commerciaux ou techniques qui ont un impact significatif sur l'activité de l'entreprise et/ou ses principales filiales ;
- Les accords industriels, de partenariats ou de coopération avec des associés et dont l'impact sur l'activité de l'entreprise et/ou ses principales filiales est significatif ;
- Le budget annuel de l'entreprise et de ses principales filiales ; et
- Les acquisitions, cessions, apports, baux ou crédit-bail dont le montant est supérieur à 100 millions de dirhams.

COMPOSITION DU COMITÉ STRATÉGIQUE

M. Mohammed FIKRAT	Président Directeur Général
M. Jean-Luc Robert BOHBOT	Membre
M. Mohamed Ramsès ARROUB	Membre
M. Régis Karim SALAMON	Membre

Au cours de l'exercice 2019, le Comité stratégique a tenu 2 réunions.

COMITÉ DES RISQUES ET D'AUDIT

Le Comité des Risques et d'Audit est chargé de :

- Revoir les méthodes et procédures d'audit et de comptabilité, s'assurer de leur pertinence et cohérence et du respect par la société et ses principales filiales de ces procédures ;
- Revoir les comptes et formuler des opinions sur les comptes annuels et semestriels préparés par le management et destinés à être soumis au Conseil pour approbation ;
- Revoir les plans d'actions annuels et rapports d'activité du service d'audit interne de la société et veiller à la mise en œuvre des recommandations antérieures ;
- Proposer au Conseil toute recommandation susceptible de renforcer le contrôle interne de la société ;
- Mandater, le cas échéant, un expert indépendant pour effectuer une ou plusieurs missions d'audit sous les conditions déterminées par ce Comité ;
- Faire des recommandations concernant les décisions d'investissement dont le montant est supérieur à 100 millions de dirhams.

COMPOSITION DU COMITÉ DES RISQUES ET D'AUDIT

M. Khalid CHEDDADI	Président
M. Virgilio LOPES FAGUNDES	Membre
Mme Ouafe MRIOUAH	Membre

Au cours de l'exercice 2019, le Comité des Risques et d'Audit a tenu 2 réunions.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité des Ressources Humaines est chargé de :

- Donner une opinion sur les critères utilisés pour la détermination de la rémunération (salaire de base, prime, méthode de calcul et d'indexation, programme de stock option) du management de la société et de ses principales filiales ;
- Donner une opinion sur les règles et procédures relatives au recrutement, rémunération et les contrats de travail du management de la société et de ses principales filiales ;
- Revoir la politique Ressources Humaines de la société et de ses principales filiales y compris celle relative au recrutement, à la rémunération, à la formation et aux relations avec les salariés ;
- Revoir l'organigramme du management supérieur de la société et de ses principales filiales ;
- Donner des recommandations concernant toute rémunération (que ce soit un salaire ou des honoraires) supérieure à 500 000 Dh net par an.

COMPOSITION DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

M. Mohammed FIKRAT	Président Directeur Général
M. Jean-Luc Robert BOHBOT	Membre
M. Hicham BELMRAH	Membre

Au cours de l'exercice 2019, le Comité des Ressources Humaines a tenu une réunion.

DIRIGEANTS

M. Mohammed FIKRAT (Président Directeur Général)

Mohamed Jouad KHATTABI (Directeur Général Délégué, en charge de la raffinerie)

M. Hassan MOUNIR (Directeur Général Délégué, en charge des sucreries du groupe)

M. Abdelhamid CHAFAI EL ALAOUI (Directeur Général Adjoint, chargé de mission auprès du PDG)

Mme Samira ABARAGH (Directeur Communication, RSE, Mécénat et Sponsoring)

M. Moulay Ali ALAOUI (Directeur Commercial)

M. Tarik BOUATTIOUI (Directeur en charge des Finances et du Contrôle de Gestion)

M. Ahmed ECHATOUI (Directeur des Ressources Humaines, des Relations Institutionnelles et des Systèmes d'Information)

M. Abdelmoutalib EL ABBADI (Directeur Etude et Ingénierie)

M. Nizar EL ALAMI (Directeur Développement et Marketing et Directeur de Sucrunion par intérim)

M. Jaâfar EL AMRANI (Directeur Risk Management, Audit, Contrôle Interne et Analyse des Risques des Projets Stratégiques)

M. Imad GHAMMAD (Directeur Supply Chain, Achats et Trading)

M. Abdeslam HALOUANI (Directeur, chargé de mission auprès du PDG)

PARITÉ

Il s'agit de la représentation équilibrée des hommes et femmes au sein du Conseil d'Administration et au sein au Codir.

Le Conseil d'Administration comprend parmi ses membres une femme.

Le Codir comprend également parmi ses membres une femme.

PROCESSUS D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'INSTANCE DE GOUVERNANCE

Le processus d'évaluation de l'instance de gouvernance sera mis en place et permettra de mesurer le rôle du Conseil d'Administration dans la gestion des risques liés aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux.

INFORMATION DES ACTIONNAIRES DURANT L'EXERCICE 2019 (COMMUNIQUÉS DE PRESSE)

Communiqués de Presse	Dates de Publication
Communiqué Financier des Résultats au 31 décembre 2018	22 mars 2019
Etats Financiers Consolidés et Sociaux au 31 décembre 2018	30 mars 2019
Avis de Réunion AGO (en langue française)	25 Avril 2019
Avis de Réunion AGO (en langue arabe)	Du 09 au 15 mai 2019
Communiqué de presse post AGO	10 juin 2019
Communiqué Financier des Résultats au 30 juin 2019	19 septembre 2019
Etats Financiers Consolidés et Sociaux au 30 juin 2019	27 septembre 2019
Communiqué Financier des Indicateurs Trimestriels au 30 septembre 2019	28 Novembre 2019

Les communiqués sont également disponibles sur le site cosumar.co.ma

ETHIQUE, DÉONTOLOGIE ET PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

En se conformant à la réglementation marocaine et aux meilleurs standards en la matière, COSUMAR s'est dotée :

- d'un code de déontologie qui définit un certain nombre de règles de conduite applicables aux personnes initiées, notamment la conformité aux lois et réglementations en vigueur au Maroc, la lutte contre les abus de marché, la gestion des conflits d'intérêt ainsi que la lutte contre la corruption ;
- d'un code d'éthique qui définit les règles de conduite minimales communes qui doivent guider les comportements de l'ensemble des collaborateurs du groupe COSUMAR tant en son sein qu'à l'égard des personnes et entités tierces qui sont en relation avec le groupe.

Ce Code définit également les droits et procédures d'alerte mis en place pour garantir, au profit de chacun, l'application effective de ces règles.

ETAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

en dirhams	E & Y						DELOITTE & PRICEWATERHOUSE					
	Montant/Année			Pourcentage/Année *			Montant/Année			Pourcentage/Année *		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	1 090 000,00	790 000,00	790 000,00	99%	97%	96%	620 000,00	920 000,00	920 000,00	98%	98%	98%
Emetteur	490 000,00	490 000,00	490 000,00	44%	60%	60%	340 000,00	340 000,00	340 000,00	54%	36%	36%
Filiales	600 000,00	300 000,00	300 000,00	54%	37%	37%	280 000,00	580 000,00	580 000,00	44%	62%	62%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	12 535,00	26 980,51	30 089,00	1%	3%	4%	12 000,00	16 905,00	22 918,32	2%	2%	2%
Emetteur	8 488,00	15 240,00	17 002,00	1%	2%	2%	12 000,00	-	-	2%	0%	0%
Filiales	4 047,00	11 740,51	13 087,00	0%	1%	2%	-	16 905,00	22 918,32	0%	2%	2%
Sous-total	1 102 535,00	816 980,51	820 089,00	100%	100%	100%	632 000,00	936 905,00	942 918,32	100%	100%	100%
Autres prestations rendues	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%
Autres	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Général	1 102 535,00	816 980,51	820 089,00	100%	100%	100%	632 000,00	936 905,00	942 918,32	100%	100%	100%

* Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

COMPTES ANNUELS ET RAPPORT

- RAPPORT DE GESTION
- COMPTES SOCIAUX
- COMPTES CONSOLIDÉS
- RÉSUMÉ DES NOTES AUX
COMPTES CONSOLIDÉS
- RAPPORT DES CAC

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EXERCICE 2019

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à vos statuts, pour vous présenter les résultats de l'exercice 2019 et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

1- Environnement de marché

L'évolution par segment de produit et des parts de marché s'établit comme suit :

(En milliers de tonnes)

	2019	%	2018	%	Evolution	
					Absolu	%
Pains	349,3	29,2	357,9	29,6	-8,6	-2,4
Lingots –Morceaux	177,0	14,8	176,4	14,6	0,6	0,3
Granulés	670,4	56,0	672,9	55,7	-2,5	-0,4
Total	1 196,6	100,0	1 207,2	100,0	-10,5	-0,9

Le taux de croissance du marché national ressort à - 0,9% à fin 2019 par rapport à fin 2018. Cette évolution est imputée principalement au retrait des ventes des pains (-2,4%) et des granulés (-0,4%), tandis que le segment des lingots-morceaux enregistre une légère hausse de (+0,3%).

La répartition des ventes entre COSUMAR et ses filiales se présente ainsi :

(En milliers de tonnes)

	2019			2018		
	COSUMAR	Filiales	Marché	COSUMAR	Filiales	Marché
Pains	298,2	51,1	349,3	312,9	45,0	357,9
Lingots –morceaux	177,0	0,0	177,0	176,0	0,4	176,4
Granulés	416,1	254,3	670,4	432,4	240,5	672,9
Total	891,2	305,4	1 196,6	921,3	285,9	1 207,2
Part de marché (%)	74,5	25,5	100,0	76,3	23,7	100,0

Pain :

Ce segment occupe 29,2% du marché, avec une baisse de la quote-part de COSUMAR au profit de ses filiales. Les ventes de pains de sucre enregistrent un retrait de -8,6 mille tonnes cédant ainsi 2,4 point par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Lingots –morceaux :

Les ventes des lingots-morceaux marquent une légère progression entre les deux exercices (+0,3%).

Granulés :

Ce segment occupe 56,0% du marché. Ses ventes marquent une évolution de -0,4%, avec une baisse de la quote-part de COSUMAR, cédant ainsi 1,0 point au profit de ses filiales, par rapport à l'exercice précédent.

COSUMAR a assuré l'approvisionnement de 74,5% du marché contre 76,3% en 2018. Cette baisse est expliquée par une bonne campagne agricole au niveau des sucreries de betterave.

2- Faits marquants

2-1 Amont agricole

- Emblavement de 58 181 ha de betterave contre 49 365 ha l'année précédente ;
- Production de 591 mille tonnes en 2019, soit une augmentation de +6,4% par rapport à 2018 (+35,6 kt) ;
- Réussite de la mise en œuvre du projet de transformation digitale de l'amont agricole ayant pour objectif le pilotage du périmètre sucrier.

2-2 Financier

- EBE consolidé IFRS en 2019 ressort à 1 840 millions de dirhams contre 1 814 millions de dirhams en 2018 et RNPG en 2019 à 924 millions de dirhams contre 891 millions de dirhams en 2018.

2-3 Ressources humaines

La structure des effectifs permanents pour l'exercice 2019 se présente comme suit :

	2019	2018
Directeurs et cadres	213	218
Maîtrises	881	839
Employés	196	265
Ouvriers	113	88
Total permanents	1 403	1 410

L'effectif baisse de 7 personnes depuis le début de l'exercice (103 recrutements et 110 départs).

2-4 Projets QSE

L'activité QSE a été marquée par les actions suivantes :

A) SUTA

- Réussite de l'audit de renouvellement de la certification Amont Agricole ISO 9001 version 2015 ;
- Réussite de l'audit de renouvellement QSE ISO 9001 version 2015 ;
- Réussite de l'audit de renouvellement de la certification ISO 50001 ;
- Réussite de l'audit de suivi de la certification conformité sociale (NM 00-5-601) ;
- Réussite de l'audit de renouvellement du label RSE CGEM.

B) SUNABEL

- Réussite de l'audit IMANOR sur la conformité sociale selon la norme NM 00.5.601 (unités de Mechraâ Bel Ksiri et Kser El Kébir) ;
- Réussite de l'audit SEMAC d'accréditation du laboratoire de réception à l'unité de Kser El Kébir ;
- Réussite de l'audit QSE de l'unité de Mechraâ Bel Ksiri suivant les nouvelles versions ISO 9001 V 2015 ISO 14001 V 2015 OHSAS 18001.

C) SURAC

- Réussite de l'audit d'accréditation laboratoire et la transition vers la nouvelle norme ISO 17025 V 2017 (unités de Mechraâ Bel Ksiri et Ksibia) ;
- Réussite de l'audit de renouvellement QSE suivant les nouvelles versions ISO 9001 V 2015 ISO 14001 V 2015 OHSAS 18001 (unités de Mechraâ Bel Ksiri et Ksibia) ;
- Réussite de l'audit de suivi n°2 de la mise en conformité sociale selon la NM 00.05.601 (unité de Ksibia).

2-5 Investissements

Les investissements consolidés à fin décembre 2019 s'élèvent à 684,7 millions de dirhams et se détaillent ainsi :

(En millions de dirhams)

	2019	2018
COSUMAR SA	351,8	307,1
Filiales	332,8	198,4
Total	684,7	505,5

Ces investissements concernent principalement :

- L'amélioration de l'efficacité énergétique du groupe ;
- L'augmentation des capacités de stockage ;
- La poursuite des mises à niveau et maintenance de l'outil industriel.

3- Activité COSUMAR

3-1 Chiffre d'Affaires

Le Chiffre d'Affaires commercial s'établit à 6 676,2 millions de dirhams, enregistrant une hausse de 414,9 millions de dirhams (+6,6%) comparativement à fin décembre 2018, et s'explique comme suit :

(En millions de dirhams)

	2019	2018	Evolution	
			Absolu	%
Ventes de sucre	6 197,3	5 869,3	328,0	5,6
Ventes de coproduits				
- Mélasse	177,8	173,5	4,3	2,5
- Pellets, pulpe et divers	301,1	218,4	82,7	37,9
Total	6 676,2	6 261,2	414,9	6,6

Cette évolution du Chiffre d'Affaires est expliquée principalement par l'amélioration de l'activité export.

La ventilation des ventes par segment de produits est comme suit :

(En milliers de tonnes)

	2019	2018	Evolution	
			Absolu	%
Pain	298,2	312,9	-14,8	-4,7
Lingots –Morceaux	177,0	176,0	1,0	0,6
Granulés	934,3	808,0	126,3	15,6
Total sucre	1 409,4	1 296,9	112,6	8,7
Mélasse	144,8	156,0	-11,3	-7,2
Pellets & pulpes	190,4	163,8	26,6	16,2

Le volume des ventes de sucre s'établit à 1 409,4 mille tonnes, enregistrant une hausse de +8,7% (+112,6 kt) comparativement à fin décembre 2018 suite à l'augmentation du volume des ventes à l'export.

3-2 Production

3-2-1 Activité de raffinage

La production conditionnée de la raffinerie a évolué comme suit :

(En milliers de tonnes)

	2019	2018	Evolution	
			Absolu	%
Pain	242,0	265,6	-23,6	-8,9
Lingots –Morceaux	177,4	177,3	0,1	0,1
Granulés	740,8	634,3	106,5	16,8
Total	1 160,2	1 077,2	83,1	7,7

La production s'établit à 1 160,2 mille tonnes, en augmentation de +7,7% comparée à 2018. Cette variation est expliquée par l'augmentation des ventes à l'export, malgré une conjoncture internationale difficile.

3-2-2 Activité sucrerie de Doukkala

- Démarrage précoce de la campagne 2019 le 17 avril, contre le 22 avril lors de la campagne de 2018 ;
- Amélioration de la richesse cossette de +0,1 point (17,4% contre 17,3%) suite à la formulation de fertilisation à la parcelle via le Smart Blender ;
- Baisse du rendement à l'hectare : 88,6 t/ha contre 93,2 t/ha en 2018 ;
- Un taux d'extraction de 84,0% contre 85,2% en 2018 ;
- Réussite de la mise en œuvre du projet de transformation digitale de l'amont agricole ayant pour objectif le pilotage du périmètre sucrier.

Les données de la campagne betteravière 2019 se résument ainsi :

Sucrerie Sidi Bennour	2019	2018
Démarrage usine (date)	17-avr	22-avr
Superficie récoltée (k ha)	19,6	18,7
Rendement (t/ha)	88,6	93,2
Betterave traitée (kt)	1 577,2	1 596,00
Richesse cossette (%)	17,4	17,3
Taux d'extraction (%)	84,0	85,2
Sucre extrait (kt)	230,6	234,7
Mélasse commercialisable (kt)	64,3	58,4
Pellets / Pulpes (kt)	132,6	109,3

3-2-3 Activité sucrerie de Zaio

L'activité de l'exercice 2019 a été marquée par les événements majeurs suivants :

- Démarrage précoce de la campagne, le 25 avril contre le 10 juin en 2018 ;
- Augmentation de la superficie récoltée : 6 918 ha contre 2 218 ha durant la campagne 2018 ;
- Baisse du rendement à l'hectare de 3,6 t/ha (55 t/ha contre 58,6 t/ha en 2018) ;
- Amélioration du taux d'extraction de 4,07 points (84,17% contre 80,10% en 2018), effet de la bonne performance de la campagne agricole 2019 ;
- Réussite de la mise en œuvre du projet de transformation digitale de l'amont agricole ayant pour objectif le pilotage du périmètre sucrier ;
- Baisse de la facture énergétique suite à l'utilisation de la biomasse ;
- Réussite des audits de suivi QSE, FSC 22 000 et l'accréditation des laboratoires ;
- Certification ISO 50 001 relative à la performance énergétique.

Les données de la campagne betteravière 2019 se résument ainsi :

Sucrierie Zaio	2019	2018
Démarrage usine (date)	25-avr	10-juin
Superficie récoltée (t ha)	6,9	2,2
Rendement (t/ha)	55	59
Betterave traitée (kt)	364,6	124,4
Richesse cossette (%)	17,7	17,7
Taux d'extraction (%)	84,2	80,1
Sucre extrait (kt)	54,3	17,7
Mélasses commercialisables (kt)	15,9	5,6
Pellets / Pulpes (kt)	38,0	8,8

4- Comptes Sociaux

Les principaux indicateurs financiers se résument comme suit :

	<i>(En millions de dirhams)</i>	
	2019	2018
Chiffre d'Affaires commercial	6 676,2	6 261,2
Résultat d'exploitation	1 041,5	1 052,4
Résultat financier	82,5	152,2
Résultat non courant	72,7	-109,6
Résultat avant impôts	1 196,7	1 095,0
Résultat net	871,1	800,8
Marge brute d'autofinancement	1 108,1	973,6
Investissements	351,8	307,1
Effectif	875,0	884,0

4-1 Le résultat d'exploitation s'établit à 1 041,5 millions de dirhams à fin décembre 2019, marquant une baisse de 10,8 millions de dirhams (-1,0%) par rapport à fin décembre 2018, expliquée principalement par la baisse du volume des ventes local de COSUMAR SA au profit de ses filiales, et par l'enrichissement de la facture énergétique.

4-2 Le résultat financier s'établit à 82,5 millions de dirhams, en baisse de 69,7 millions de dirhams, suite à la variation de l'endettement par rapport à l'exercice précédent.

4-3 Le résultat non courant ressort à 72,7 millions de dirhams soit une hausse de 182,3 millions de dirhams par rapport à la même période de l'exercice écoulé, expliquée principalement par le paiement du redressement fiscal en 2018.

4-4 Par conséquent, le résultat net ressort à 871,1 millions de dirhams, en amélioration de 70,3 millions de dirhams (8,8%) par rapport aux réalisations de 2018.

4-5 Situation financière

Les principaux indicateurs financiers se résument ainsi :

(En millions de dirhams)

	2019	2018
Capitaux propres & assimilés	4 182,0	4 270,7
Fonds de Roulement	2,3	157,8
Besoin en Fonds de Roulement	542,5	823,5
Endettement net	540,2	665,7

La situation financière à fin décembre 2019 est marquée par :

- La baisse des capitaux propres et assimilés est expliquée par la distribution d'un dividende exceptionnel en 2019 ;
- Le Fonds de Roulement baisse de 155,5 millions de dirhams par rapport à l'exercice précédent ;
- Le BFR affiche une amélioration de 281,0 millions de dirhams par rapport à fin décembre 2018 ;
- Par conséquent, l'endettement net ressort à 540,2 millions de dirhams, en amélioration de 125,5 millions de dirhams par rapport à 2018.

5- Activité filiales

5-1 Chiffre d'Affaires

	Quantité (kt)		Valeur (millions de dirhams)	
	2019	2018	2019	2018
Pain	51,1	45,0	272,4	239,7
Lingot –morceau		0,4		2,3
Granulés	254,3	240,5	1 077,7	1 021,6
Sucre blanc	305,4	285,9	1 350,1	1 263,6
Mélasses	82,9	104,5	106,0	114,2
Pellet/Pulpe	224,5	227,7	170,3	139,0
Divers			38,5	48,0
Total			1 664,9	1 564,7

Le Chiffre d'Affaires des filiales atteint 1 664,9 millions de dirhams en 2019 enregistrant une augmentation de 100,2 millions de dirhams (6,4%) comparativement à 2018. Cette évolution s'explique par l'augmentation du volume des ventes des produits finis (+19,5 kt).

5-2 Amont agricole

		Canne		Betterave	
		2019	2018	2019	2018
Superficie récoltée	(t ha)	9,4	8,8	31,7	28,5
Rendement	(t/ha)	59,1	70,0	56,2	62,8
Richesse Réception	(%)	12,1	12,8	18,4	17,5
Tonnage réceptionné	(kt)	555,9	612,9	1 781,7	1 788,4

Au niveau des périmètres canniers, le tonnage réceptionné affiche un retrait de 57 mille tonnes suite à la baisse du rendement à l'hectare de 11 points.

S'agissant des périmètres betteraviers, le tonnage réceptionné est en légère diminution en raison de la baisse du rendement à l'hectare de 6,6 points, compensée par l'augmentation des superficies récoltées.

5-3 Activité industrielle

		Canne		Betterave	
		2019	2018	2019	2018
Tonnage traité	(kt)	555,9	612,9	1 666,5	1 680,3
Richesse traitée	(%)	11,8	12,5	18,1	17,2
Extraction sucre blanc	(kt)	46,7	58,2	259,7	245,1
Taux d'extraction	(%)	71,2	76,0	86,1	84,8
Mélasses	(kt)	25,1	25,6	61,5	59,7
Pellet / Pulpe	(kt)			237,9	224,3

La production de sucre blanc s'établit à 306,4 mille tonnes, en légère hausse par rapport à la même période de l'année écoulée. La production au niveau du périmètre cannier affiche une baisse de 11,5 mille tonnes, due au retrait du tonnage traité et du taux d'extraction. Cette baisse est compensée par une augmentation de 14,6 mille tonnes au niveau du périmètre betteravier, expliquée principalement par l'amélioration du taux d'extraction et de la richesse.

5-4 Résultats sociaux agrégés filiales

(En millions de dirhams)

	2019	2018	Evolution	
			Absolu	%
Chiffre d'Affaires	1 664,9	1 564,7	100,2	6,4
Résultat d'exploitation	383,8	333,8	50,0	15,0
Résultat financier	-10,5	-7,8	-2,7	34,0
Résultat non courant	-48,7	64,3	-113,0	NS
Résultat net	228,9	326,1	-97,2	-29,8
Marge brute d'autofinancement	352,8	449,0	-96,3	-21,4
Investissements	335,7	198,4	137,3	69,2
Effectif permanent	514	512	2	0,4

5-4-1 Le résultat d'exploitation agrégé des filiales s'établit en 2019 à 383,8 millions de dirhams en hausse de 50,0 millions de dirhams (+15,0%) par rapport à 2018, expliquée principalement par l'augmentation du volume des ventes des produits finis en 2019 et l'amélioration du taux d'extraction au niveau des sucreries de betterave.

5-4-2 Le résultat financier a connu une baisse par rapport à 2018 de 2,7 millions de dirhams.

5-4-3 Le résultat non courant en 2019 s'élève à -48,7 millions de dirhams après le dénouement du contrôle fiscal à SURAC et SUNABEL.

6- Activité Groupe

6-1 Production

6-1-1 Extraction

		Groupe		COSUMAR SA		Filiales	
		2019	2018	2019	2018	2019	2018
Superficie récoltée*	(k ha)	67,6	58,1	26,5	20,9	41,1	37,2
Rendement	(t/ha)	65,9	73,5	79,9	89,6	56,9	64,5
Tonnage traité	(kt)	4 164,2	4 013,6	1 941,8	1 720,5	2 222,4	2 293,1
Richesse traitée*	(%)	17,0	16,5	17,5	17,3	16,5	15,9
Extraction équivalent blanc	(kt)	591,2	555,7	284,9	252,4	306,4	303,3
Taux d'extraction	(%)	83,7	83,8	84,1	84,8	83,4	83,0
Mélasses	(kt)	166,8	149,5	80,2	64,1	86,6	85,4
Pellet/pulpe	(kt)	408,5	341,0	170,6	116,7	237,9	224,3

La production de sucre blanc s'établit à 591,2 mille tonnes, en hausse de 35,6 mille tonnes par rapport à 2018 et

* Canne à sucre et betterave à sucre

s'explique principalement par l'augmentation des superficies récoltées et l'amélioration de la richesse.

6-1-2 Raffinage

	Groupe		COSUMAR SA		Filiales	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Raffinage (kt)	1 149,8	1 067,2	1 135,4	1 037,0	14,4	30,2

Le niveau de la production de l'activité raffinage est en augmentation de +82,7 mille tonnes, suite à l'amélioration de l'activité export.

6-2 Comptes consolidés

(En millions de dirhams)

	2019	2018	Evolution	
			Absolu	%
Chiffre d'Affaires	8 211,5	7 667,1	544,3	7,1
EBE	1 839,5	1 814,4	25,1	1,4
Résultat d'exploitation courant	1 455,3	1 450,0	5,4	0,4
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-4,9	-138,3	133,4	-96,4
Résultat des activités opérationnelles	1 450,4	1 311,7	138,7	10,6
Résultat financier	-72,0	7,1	-79,2	NS
Résultat net des activités poursuivies	930,5	892,2	38,2	4,3
Résultat net	924,7	892,2	32,4	3,6
Résultat Net Part du Groupe	923,8	891,0	32,7	3,7
Capacité d'autofinancement opérationnelle	1 770,1	1 585,1	185,0	11,7
Investissements	-684,7	-505,5	-179,2	35,4
Effectif fin de période	1 403	1 410	-7,0	-0,5

6-2-1 Le Chiffre d'Affaires à fin 2019 s'établit à 8 211,5 millions de dirhams, en augmentation de 544,3 millions de dirhams par rapport à fin 2018, effet principal de l'amélioration de l'activité export.

6-2-2 Le résultat d'exploitation courant à fin 2019 atteint 1 455,3 millions de dirhams, en augmentation de 5,4 millions de dirhams par rapport à fin 2018 expliqué principalement par :

- Le développement de l'activité export ;
- L'augmentation des tonnages traités dans les sucreries de betterave de 207 mille tonnes par rapport à fin 2018 ;

6-2-3 Les autres produits et charges d'exploitation non courants s'améliorent de 133,4 millions de dirhams, expliqué principalement par le paiement du redressement fiscal en 2018 ;

6-2-4 Le résultat des activités opérationnelles s'établit à 1 450,4 millions de dirhams contre 1 311,7 millions de dirhams à fin 2018, enregistrant ainsi une augmentation de 138,7 millions de dirhams ;

6-2-5 Le résultat financier marque une baisse de 79,2 millions de dirhams par rapport aux réalisations de 2018, expliquée par la variation de l'endettement par rapport à l'exercice écoulé ;

6-2-6 En conséquence, le résultat net part du groupe ressort à 923,8 millions de dirhams, en amélioration de 32,7 millions de dirhams (+3,7 %) par rapport à l'exercice écoulé.

6-2-7 Situation financière

Les principaux indicateurs financiers se résument comme suit :

(En milliers de dirhams)

	2019	2018	Evolution	
			Absolu	%
Capitaux propres	5 102,2	5 170,3	-68,2	-1,3
Capitaux propres - part du Groupe	5 095,4	5 163,9	-68,5	-1,3
BFR opérationnel	1 616,4	1 936,2	-319,8	-16,5
Endettement net	1 085,6	1 043,7	42,0	4,0

La situation financière est marquée à fin 2019 par :

- Les capitaux propres consolidés en 2019 atteignent 5 102,2 millions de dirhams, en diminution de 68,2 millions de dirhams, suite à la distribution d'un dividende exceptionnel en 2019 ;
- Le besoin en fonds de roulement s'allège de 319,3 millions de dirhams en 2019 par rapport à 2018 ;
- L'Endettement net ressort à 1 085,6 millions de dirhams, en hausse de 42,0 millions de dirhams par rapport à 2018, suite à la prise en compte des dettes liées aux contrats de location opérationnelle conformément à la norme IFRS 16 en application depuis janvier 2019.

Les dettes fournisseurs au 31 décembre 2019 se répartissent comme suit :

Tableau de Répartition des Dettes Fournisseurs COSUMAR SA au 31.12.2019

	(A)	(B)	Montants des dettes échues				
			(C)	(D)	(E)	(F)	
	Montant des dettes Fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	Montant des dettes non échues	Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours	
	44111000	34.070.298,85	25.253.109,30	985.129,40	5.315.641,96	1.479.657,60	1.036.760,59
	44113000	12.988.619,87	9.459.131,54	-	173.725,00	-	3.355.763,33
	44114000	45.319.207,13	45.319.207,13	-	-	-	-
Date de Clôture Exercice N-1	44116000	216.699,16	216.699,16	-	-	-	-
	44171000	106.145.232,90	19.032.256,24	2.365.059,97	1.021.915,39	10 737 355 ,87	72.988.645,43
	44178000	1.863.260,42	1.863.260,42	-	-	-	-
	44179000	1 564 588, 86	1.564.588,86	-	-	-	-
	44179999	128.677.125,27	123.540.493,32	1.899.054,20	633.906,53	1.298.396,69	1.305.274,53
	44819999	3.444.439,40	-	-	-	-	3.444.439,40
Date de Clôture Exercice N	44111000	58.700.610,91	51.595.181,06	714.316,91	837.220,90	22.963,86	5.530.928,18
	44113000	18.964.433,52	16.595.749,75	-	153.900,00	1.725.197,21	489.586,56
	44114000	47.413.733,40	47.413.733,40	-	-	-	-
	44116000	133.623,48	133.623,48	-	-	-	-
	44171000	84.290.011,53	13.569.652,24	2.494.038,73	2.333.248,60	2.241.537,87	63.651.534,09
	44178000	2.211.532,28	2.211.532,28	-	-	-	-
	44179000	1.789.165,57	1.789.165,57	-	-	-	-
	44179999	14.071.241,04	8.641.232,96	1.501.320,15	1.163.355,33	2.765.332,60	-
	44819999	2.705.879,40	-	-	-	-	2.705.879,40

7-Conventions visées à l'article 57 de la Loi sur les Sociétés Anonymes :

7-1 Convention de prestation de conditionnement entre COSUMAR et SUNABEL (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : la convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre COSUMAR et SUNABEL dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2019
- Rémunération : 321 dh/ht/t pour le 1 kg,
267 dh/ht/t pour le 2 kg.

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2019 pour 9 751 tonnes s'élève à 2 691 mille dirhams décaissé en totalité.

7-2 Convention de prestation de raffinage entre COSUMAR et SURAC (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : la convention prévoit des prestations de raffinage du sucre entre COSUMAR et SURAC dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2019
- Rémunération : 600 dh/ht/t

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2019 pour 14 399 tonnes s'élève à 8 674 mille dirhams décaissé à hauteur de 6 279 mille dirhams.

7-3 Convention de prestation de conditionnement entre COSUMAR et SURAC (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : la convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre COSUMAR et SURAC dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2019
- Rémunération : 321 dh/ht/t pour le 1 kg,
267 dh/ht/t pour le 2 kg.

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2019 pour 5 254,40 tonnes s'élève à 1 435,6 mille dirhams décaissé en totalité.

8- Perspectives :

- Finalisation de l'opération des semis de betterave, avec une superficie de 57,3 k ha ;
- La conjoncture actuelle du marché mondial, caractérisée par la reprise de la prime de blanc, offre une meilleure visibilité pour l'activité export en 2020.

Concernant la crise sanitaire, le groupe COSUMAR, grâce à l'engagement et la mobilisation de ses partenaires et de son capital humain, déploiera tous les moyens nécessaires pour l'approvisionnement régulier du marché national en sucre en assurant un déroulement normal de l'activité de la raffinerie de Casablanca et des campagnes sucrières.

Cette crise correspond à un évènement post clôture sans impacts sur les comptes 2019. En effet l'activité est bien orientée en ce début d'année et le groupe ne prévoit pas de risque opérationnel particulier lié à la crise sanitaire actuelle.

Vos Commissaires Aux Comptes feront dans leur rapport l'analyse des comptes et du bilan.

Ceux-ci font apparaître un bénéfice net comptable de 871 073 223,25 dirhams que nous vous proposons d'affecter au compte « Réserves Facultatives ».

Nous vous proposons de fixer à 120 000,00 dirhams le montant brut des jetons de présence alloués à chaque administrateur au titre de l'exercice 2020.

Nous vous donnons maintenant lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95, établi par vos Commissaires Aux Comptes.

Les mandats des Commissaires Aux Comptes, sociétés ERNST & YOUNG et Deloitte Audit, viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée. Nous vous proposons de les renouveler pour une période statutaire de trois (3) années.

En application de l'article 142 de la Loi n° 20-19 ayant modifié et complété la Loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, nous vous présentons ci-après la liste des mandats, fonctions et emplois de nos administrateurs membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés, au cours de l'exercice 2019 :

• **M. Abdellaziz ABARRO**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
AFRIMINES	Gérant
AB2 CONSULT	Gérant

• **RCAR représenté par Mme Ouafae MRIOUAH**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
Marsa Maroc	Administrateur et membre du comité stratégique, investissements, rémunérations et nominations
JFC V	Administrateur
SAI MDIQ	Administrateur
PREV Invest	Administrateur
FUIR	Administrateur et membre du comité d'audit
Cap Mezzanin II	Administrateur
Infra Maroc	Administrateur et membre du comité d'investissement consultatif

• **M. Régis Karim SALAMON**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
Néant	N.A

• **M. Mohammed FIKRAT**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
SUNABEL	Administrateur et Président Directeur Général
SURAC	Administrateur et Président Directeur Général
SUTA	Administrateur et Président Directeur Général
SUCRUNION	Administrateur et Président Directeur Général
COSUMATRADE	Administrateur et Président Directeur Général
COSUMAGRI	Administrateur et Président Directeur Général
WILMACO	Administrateur
DURRAH	Administrateur
COMAGUIS	Administrateur et Président du Conseil d'Administration

• **M. Virgilio LOPES FAGUNDES**

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
Raizen and Wilmar Sugar Pte Ltd	Membre du Conseil et Directeur Marketing

• **M. Khalid CHEDDADI**

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
AFMA	Administrateur et membre
AL MADA HOLDING	Administrateur et membre
A6 IMMOBILIER	Administrateur et membre
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur et membre
BANQUE POPULAIRE	Administrateur et membre
BRASSERIES DU MAROC	Administrateur et membre
CFG BANK	Administrateur et membre
CIMENTS DU MAROC	Administrateur et membre
EQDOM	Administrateur et membre
IMC	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
JORF FERTILIZERS COMPANY V	Administrateur et membre
LAFARGE HOLCIM MAROC	Administrateur et membre
OLEA CAPITAL	Administrateur et membre
RISMA	Administrateur et membre
SAPRESS	Administrateur
SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA	Administrateur et membre
SOMED	Administrateur et membre
SONASID	Administrateur et membre
WARAK PRESS	Administrateur
LESIEUR	Président

• **Wafa Assurance, représentée par M. Mohamed Ramses ARROUB**

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
LA COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE	Administrateur
ATTIJARI ASS TUNISE	Administrateur
Wafa Assurance VIE SENEGAL	Administrateur
Wafa Assurance Vie CAMEROUN	Administrateur
PRO ASSURNon- Vie CAMEROUN	Administrateur
Wafa Assurance VIE Côte d'Ivoire	Administrateur
Wafa Assurance Côte d'Ivoire	Administrateur
A6 Immobilier	Administrateur
ACAMSA	Administrateur
Inter Mutuelles Assistance	Membre du Conseil de Surveillance
SUTA	Administrateur
SUCRUNION	Administrateur
MOROCCAN INFRASTRUCTURE FUND (MIF)	Administrateur
AKWA AFRICA	Administrateur
MARSA MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• **MAMDA, représentée par M. Hicham Belmrah**

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
Attijariwafa Bank	Administrateur
BCP	Administrateur
LESIEUR	Administrateur
RISMA	Membre du Conseil de Surveillance
MAGREBAIL	Administrateur
SONASID	Administrateur
AL MADA	Administrateur
CAM	Membre du Conseil de Surveillance
SOMED	Administrateur
Afriquia SMDC	Administrateur
NSI	Administrateur
AKWA Africa	Administrateur
Ryad Ressort Developpement	Administrateur
CAT	Administrateur
MAMDA IT	Administrateur
Resort Co	Administrateur
UIR	Membre du Conseil de Surveillance
FUIR	Administrateur
OLEA CAPITAL	Administrateur
SURAC	Administrateur
SUNABEL	Administrateur
ALHIF	Membre du Conseil de Surveillance
MSF	Administrateur
AM INVEST	Administrateur
MASSIMISSA	Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur
UPLINE VENTURE	Administrateur
NEBETOU	Membre du Conseil de Surveillance
AMLAK DEV	Administrateur
AC1	Administrateur
3P FUND	Membre du Conseil de Surveillance
UPLINE INVEST FUND	Administrateur
NARJIS INVEST	Administrateur
CAP MEZZANINE	Administrateur
AGRAM INVEST	Administrateur
KANTARA	Administrateur
OIF	Administrateur
CFG DEV	Administrateur
ACAMSA	Administrateur

• **M. Jean-Luc Robert BOHBOT**

Les résolutions que nous vous soumettons sont conformes à nos propositions et nous vous invitons à les approuver.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF		Exercice du 1/01/2019 au 31/12/2019			
		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	NET		
			NET	NET	
Immobilisations en non valeur (A)	8 391 462,06	5 886 639,43	2 504 822,63	4 183 115,04	
Frais préliminaires	2 099 914,30	1 259 948,58	839 965,72	1 259 948,58	
Charges à répartir	6 291 547,76	4 626 690,85	1 664 856,91	2 923 166,46	
Primes de remboursement des obligations					
Immobilisations incorporelles (B)	64 327 003,93	16 789 999,60	47 537 004,33	50 774 066,38	
Immobilisations en recherche et développement					
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	33 607 149,75	14 013 566,60	19 593 583,15	22 830 645,20	
Fonds commercial	30 622 333,78	2 776 433,00	27 845 900,78	27 845 900,78	
Autres immobilisations incorporelles	97 520,40		97 520,40	97 520,40	
Immobilisations corporelles (C)	5 974 780 657,72	3 904 540 755,48	2 070 239 902,24	2 077 258 950,87	
Terrains	616 986 277,89	457 217,20	616 529 060,69	555 303 345,64	
Constructions	724 928 958,26	424 857 154,79	300 071 803,47	327 776 502,42	
Installations techniques, matériel et outillage	4 151 245 989,50	3 221 074 427,76	930 171 561,74	1 045 862 344,23	
Matériel de transport	41 818 798,01	31 772 689,51	10 046 108,50	13 886 016,36	
Mobilier de bureau, aménagements divers	270 452 521,19	226 379 266,22	44 073 254,97	40 507 340,11	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours	169 348 112,87		169 348 112,87	93 923 402,11	
Immobilisations financières (D)	2 060 704 743,54	1 250 090,99	2 059 454 652,55	1 984 606 803,24	
Prêts immobilisés	6 669 514,39	1 250 090,99	5 419 423,40	4 792 093,00	
Autres créances financières	1 376 666,02		1 376 666,02	2 076 666,02	
Titres de participation	2 052 658 563,13		2 052 658 563,13	1 977 738 044,22	
Autres titres immobilisés					
Écart de conversion - Actif (E)					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentation des dettes financières					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	8 108 203 867,25	3 928 467 485,50	4 179 736 381,75	4 116 822 935,53	
Stocks (F)	1 701 010 414,12	29 243 354,20	1 671 767 059,92	1 515 517 007,25	
Marchandises	10 160 835,88		10 160 835,88	44 626 839,22	
Matières et fournitures consommables	802 880 878,39	29 243 354,20	773 637 524,19	679 767 853,02	
Produits en cours	272 467 569,28		272 467 569,28	243 381 457,24	
Produits intermédiaire et résiduels	18 583 253,29		18 583 253,29	28 354 708,15	
Produits finis	596 917 877,28		596 917 877,28	519 386 149,62	
Créances de l'actif circulant (G)	1 700 353 694,31	25 112 145,00	1 675 241 549,31	1 820 074 206,20	
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	75 239 536,91	11 859 837,60	63 379 699,31	131 499 387,88	
Clients et comptes rattachés	432 018 743,16	13 252 307,40	418 766 435,76	456 922 026,81	
Personnel	3 618 772,05		3 618 772,05	18 851 769,92	
État	918 045 828,86		918 045 828,86	982 291 625,84	
Compte d'associés				67 500 000,00	
Autres débiteurs	249 212 773,31		249 212 773,31	154 233 690,11	
Comptes de régularisation actif	22 218 040,02		22 218 040,02	8 775 705,64	
Titres et valeurs de placement (H)	496 915 782,93		496 915 782,93	-	
Écarts de conversion-Actif (I) (Éléments circulants)	1 974 609,10		1 974 609,10	693 928,12	
TOTAL II (F+G+H+I)	3 900 254 500,46	54 355 499,20	3 845 899 001,26	3 336 285 141,57	
TRÉSorerIE - ACTIF	54 321 894,62		54 321 894,62	407 218 217,37	
Chèques et valeurs à encaisser	32 330 942,05		32 330 942,05	27 796 014,39	
Banques, T G et C C P	18 895 613,28		18 895 613,28	376 467 476,74	
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	3 095 339,29		3 095 339,29	2 954 726,24	
TOTAL III	54 321 894,62		54 321 894,62	407 218 217,37	
TOTAL GÉNÉRAL	12 062 780 262,33	3 982 822 984,70	8 079 957 277,63	7 860 326 294,47	

COMPTES SOCIAUX

BILAN PASSIF		Exercice du 1/01/2019 au 31/12/2019	
PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES		3 715 791 485,54	3 789 589 692,29
Capital social ou personnel (1)		944 871 430,00	944 871 430,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé		944 871 430,00	944 871 430,00
dont versé		944 871 430,00	944 871 430,00
Primes d'émission, de fusion et d'apport		175 981 922,22	175 981 922,22
Écarts de réévaluation		-	-
Réserve légale		94 487 143,00	62 991 429,00
Autres réserves		1 629 003 926,82	1 804 465 355,82
Report à nouveau (2)		373 840,25	517 167,90
Résultats nets en instance d'affectation (2)		-	-
Résultat net de l'exercice (2)		871 073 223,25	800 762 387,35
Total des capitaux propres		(A) 3 715 791 485,54	3 789 589 692,29
Capitaux propres assimilés		(B) 466 198 306,69	481 115 175,88
Subventions d'investissement		4 778 311,54	5 714 974,54
Provisions réglementées		461 419 995,15	475 400 201,34
Dettes de financement		(C)	
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement			
Provisions durables pour risques et charges		(D) -	3 869 802,37
Provisions pour risques		-	3 869 802,37
Provisions pour charges			
Écart de conversion - Passif		(E) -	-
Augmentation de créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A + B + C + D + E)		4 181 989 792,23	4 274 574 670,54
Dettes du passif circulant		(F) 2 773 298 547,46	2 362 836 177,82
Fournisseurs et comptes rattachés		2 500 127 726,83	2 074 987 991,78
Clients créditeurs, avances et acomptes		10 703 738,05	9 249 171,10
Personnel		7 080 157,49	27 912 169,26
Organismes sociaux		12 542 226,02	15 206 757,37
État		123 547 294,28	94 530 898,55
Comptes d'associés		30 319 298,20	24 627 145,50
Autres créanciers		18 880 910,87	16 589 596,02
Comptes de régularisation - passif		70 097 195,72	99 732 448,24
Autres provisions pour risques et charges		(G) 27 711 833,93	79 672 935,80
Écarts de conversion Passif (éléments circulants)		(H) 5 506 700,66	2 819 157,47
TOTAL II (F + G + H)		2 806 517 082,05	2 445 328 271,09
TRÉSORERIE PASSIF		1 091 450 403,35	1 140 423 352,84
Crédits d'escompte		-	-
Crédits de trésorerie		960 000 000,00	1 040 000 000,00
Banques de régularisation		131 450 403,35	100 423 352,84
TOTAL III		1 091 450 403,35	1 140 423 352,84
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		8 079 957 277,63	7 860 326 294,47

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)		Exercice du 1/01/2019 au 31/12/2019		
NATURE	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS		
	(1)	(2)	3= 1+2	(4)
I Produits d'exploitation	9 173 893 919,63	-	9 173 893 919,63	8 851 588 255,92
Ventes de marchandises (en l'état)	39 102 668,27	-	39 102 668,27	26 850 554,29
Ventes de biens et services produits	6 637 052 152,78	-	6 637 052 152,78	6 234 367 064,36
Chiffres d'affaires	6 676 154 821,05	-	6 676 154 821,05	6 261 217 618,65
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	96 846 384,74	-	96 846 384,74	104 796 767,06
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation	2 371 593 010,50	-	2 371 593 010,50	2 451 603 565,36
Autres produits d'exploitation	448 660,00	-	448 660,00	2 521 352,57
Reprises d'exploitation : transferts de charges	28 851 043,34	-	28 851 043,34	31 448 952,28
TOTAL I	9 173 893 919,63	-	9 173 893 919,63	8 851 588 255,92
II Charges d'exploitation	8 150 435 921,92	-18 080 862,34	8 132 355 059,58	7 799 223 198,46
Achats revendus (2) de marchandises	34 466 003,34	-	34 466 003,34	24 547 127,05
Achats consommés (2) de matières et fournitures	7 033 331 185,57	-18 080 862,34	7 015 250 323,23	6 741 113 529,17
Autres charges externes	430 052 825,47	-	430 052 825,47	368 050 955,28
Impôts et taxes	25 053 961,11	-	25 053 961,11	20 542 796,11
Charges de personnel	325 922 934,16	-	325 922 934,16	331 162 222,16
Autres charges d'exploitation	960 000,00	-	960 000,00	960 000,00
Dotations d'exploitation	300 649 012,27	-	300 649 012,27	312 846 568,69
TOTAL II	8 150 435 921,92	-18 080 862,34	8 132 355 059,58	7 799 223 198,46
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 041 538 860,05	1 052 365 057,46
IV PRODUITS FINANCIERS	142 660 127,96	-	142 660 127,96	181 525 385,74
Produits des titres de participation et autres titres financiers	128 944 184,00	-	128 944 184,00	118 553 618,00
Gains de change	8 324 154,02	-	8 324 154,02	12 392 051,97
Intérêts et autres produits financiers	4 657 661,82	-	4 657 661,82	21 263 290,40
Reprises financières : transferts de charges	734 128,12	-	734 128,12	29 316 425,37
TOTAL IV	142 660 127,96	-	142 660 127,96	181 525 385,74
V CHARGES FINANCIÈRES	60 166 670,18	457,10	60 167 127,28	29 307 951,15
Charges d'intérêts	40 664 366,68	-	40 664 366,68	16 735 016,94
Pertes de change	16 128 269,57	457,10	16 128 726,67	11 879 006,09
Autres charges financières	-	-	-	-
Dotations financières	3 374 033,93	-	3 374 033,93	693 928,12
TOTAL V	60 166 670,18	457,10	60 167 127,28	29 307 951,15
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)			82 493 000,68	152 217 434,59
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)			1 124 031 860,73	1 204 582 492,05
VIII PRODUITS NON COURANTS	193 993 209,02	-	193 993 209,02	236 854 480,08
Produits de cessions d'immobilisations	25 842 233,63	-	25 842 233,63	1 210 832,00
Subvention d'équilibre	-	-	-	-
Reprises sur subventions d'investissement	936 663,00	-	936 663,00	936 663,00
Autres produits non courants	27 168 899,18	-	27 168 899,18	11 502 786,54
Reprises non courantes : transferts de charges	140 045 413,21	-	140 045 413,21	223 204 198,54
TOTAL VIII	193 993 209,02	-	193 993 209,02	236 854 480,08
IX CHARGES NON COURANTES	121 340 787,50	-	121 340 787,50	346 463 653,78
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	14 059 084,93	-	14 059 084,93	755 590,32
Subventions accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	39 727 505,60	-	39 727 505,60	243 602 770,13
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	67 554 196,97	-	67 554 196,97	102 105 293,33
TOTAL IX	121 340 787,50	-	121 340 787,50	346 463 653,78
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)			72 652 421,52	-109 609 173,70
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+ ou - X)			1 196 684 282,25	1 094 973 318,35
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	325 611 059,00	-	325 611 059,00	294 210 931,00
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)			871 073 223,25	800 762 387,35

COMPTES SOCIAUX

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S G)

I TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T F R)

		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	39 102 668,27	26 850 554,29
	2	- Achats de marchandises	34 466 003,34	24 547 127,05
	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	4 636 664,93	2 303 427,24
	+	PRODUCTION DE L' EXERCICE : (3 + 4 + 5)	6 733 898 537,52	6 339 163 831,42
II	3	Ventes de biens et services produits	6 637 052 152,78	6 234 367 064,36
	4	Variation de stocks de produits	96 846 384,74	104 796 767,06
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	0,00
	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	7 445 303 148,70	7 109 164 484,45
III	6	Achats consommés de matières et fournitures	7 015 250 323,23	6 741 113 529,17
	7	Autres charges externes	430 052 825,47	368 050 955,28
IV	=	VALEUR AJOUTEE : (I + II + III)	(706 767 946,25)	(767 697 225,79)
	8	+ Subventions d'exploitation	2 371 593 010,50	2 451 603 565,36
V	9	- Impôts et taxes	25 053 961,11	20 542 796,11
	10	- Charges du personnel	325 922 934,16	331 162 222,16
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E B E)	1 313 848 168,98	1 332 201 321,30
	=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I B E)	-	-
	11	+ Autres produits d'exploitation	448 660,00	2 521 352,57
	12	- Autres charges d'exploitation	960 000,00	960 000,00
	13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	28 851 043,34	31 448 952,28
	14	- Dotations d'exploitation	300 649 012,27	312 846 568,69
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1 041 538 860,05	1 052 365 057,46
VII	+ ou -	RESULTAT FINANCIER	82 493 000,68	152 217 434,59
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	1 124 031 860,73	1 204 582 492,05
IX	+ ou -	RESULTAT NON COURANT	72 652 421,52	(109 609 173,70)
	15	- Impôts sur les résultats	325 611 059,00	294 210 931,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	871 073 223,25	800 762 387,35

II CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT

		Résultat de l'exercice	871 073 223,25	800 762 387,35
1		* Bénéfice	871 073 223,25	800 762 387,35
		* Perte		
2	+	Dotations d'exploitation (1)	267 655 104,47	282 224 653,44
3	+	Dotations financières (1)	0,00	0,00
4	+	Dotations non courantes (1)	66 835 196,97	101 408 293,33
5	-	Reprises d'exploitation (2)		
6	-	Reprises financières (2)	40 200,00	25 000 000,00
7	-	Reprises non courantes (2) (3)	85 621 868,53	185 358 243,57
8	-	Produits de cession d'immobilisations	25 842 233,63	1 210 832,00
9	+	Valeurs nettes d'amortissement des imm cédées	14 059 084,93	755 590,32
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	1 108 118 307,46	973 581 848,87
10	-	Distributions de bénéfices	944 871 430,00	629 914 290,00
II		AUTOFINANCEMENT	163 246 877,46	343 667 558,87

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I Synthèse des masses du bilan

MASSES		Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)	
				Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent	4 181 989 792,23	4 274 574 670,54	92 584 878,31	-
2	Moins actif immobilisé	4 179 736 381,75	4 116 822 935,53	62 913 446,22	-
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	(A) 2 253 410,48	157 751 735,01	155 498 324,53	-
4	Actif circulant	3 845 899 001,26	3 336 285 141,57	-509 613 859,69	-
5	Moins passif circulant	2 806 517 082,05	2 445 328 271,09	-	361 188 810,96
6	= Besoins de financement global (4-5)	(B) 1 039 381 919,21	890 956 870,48	148 425 048,73	-
7	= Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)	-1 037 128 508,73	-733 205 135,47	-	303 923 373,26

II Emplois et Ressources

		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT (A)			163 246 877,46		343 667 558,87
	Capacité d'autofinancement		1 108 118 307,46		973 581 848,87
	- Distribution de bénéfices		944 871 430,00		629 914 290,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)			25 914 903,23		5 806 422,61
	Cession d'immobilisations incorporelles				
	Cession d'immobilisations corporelles		25 842 233,63		1 210 832,00
	Cession d'immobilisations financières				
	Récupérations sur créances immobilisées				
	Récupération sur prêts immobilisés		72 669,60		4 595 590,61
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)			-		-
	Augmentations de capital, apports		-		-
	Subventions d'investissement		-		-
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)			-		-
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			189 161 780,69		349 473 981,48
EMPLOIS STABLE DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		344 660 105,22		308 298 417,24	
	Acquisition d'immobilisations incorporelles	447 231,16		121 885,60	
	Acquisition d'immobilisations corporelles	269 292 355,15		303 821 264,27	
	Acquisition d'immobilisations financières	74 920 518,91		1 485 000,00	
	Augmentation des créances immobilisées				
	Augmentation des prêts immobilisés			2 870 267,37	
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)			-		-
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)			-		-
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)			-		-
II TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		344 660 105,22		308 298 417,24	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)		148 425 048,73		813 818 518,13	
IV VARIATION DE LA TRESORERIE			- 303 923 373,26		- 772 642 953,89
TOTAL GENERAL		493 085 153,95	493 085 153,95	1 122 116 935,37	1 122 116 935,37

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I Dévaluation Changements affectant les méthodes	NEANT	NEANT
II Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

COMPTES SOCIAUX

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	8 520 960,03	-	-	-	-	129 497,97	-	8 391 462,06
* Frais préliminaires	2 099 914,30							2 099 914,30
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 421 045,73					129 497,97		6 291 547,76
* Primes de remboursement obligations	-							-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	63 879 772,77	-	-	447 231,16	-	-	-	64 327 003,93
* Immobilisation en recherche et développement	-							-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	33 159 918,59			447 231,16				33 607 149,75
* Fonds commercial	30 622 333,78							30 622 333,78
* Autres immobilisations incorporelles	97 520,40							97 520,40
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 722 643 062,33	269 739 586,31	-	193 315 138,28	16 602 253,65	552 506,11	193 762 369,44	5 974 780 657,72
* Terrains	555 527 484,24			73 874 440,00	12 415 646,35			616 986 277,89
* Constructions	724 542 736,85			666 558,86	280 337,45			724 928 958,26
* Installations techniques, matériel et outillage	4 048 785 399,04			104 016 354,48	1 555 764,02			4 151 245 989,50
* Matériel de transport	43 424 643,86			651 214,15	2 257 060,00			41 818 798,01
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	256 439 396,23			14 106 570,79	93 445,83			270 452 521,19
* Autres immobilisations corporelles Informatiques	-							-
* Immobilisations corporelles en cours	93 923 402,11	269 739 586,31				552 506,11	193 762 369,44	169 348 112,87

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Numéro Identifiant	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
DURRAH		Raffinerie	1 084 720 000,00	43,275%	447 449 211,54	447 449 211,54	31/12/2019			
SUTA	6 140 900	Sucrierie	231 263 300,00	99,84%	849 266 480,16	849 266 480,16	31/12/2019	751 159 143,30	148 808 754,58	83 117 772,00
SURAC	3 700 758	Sucrierie	146 926 800,00	100%	400 998 794,28	400 998 794,28	31/12/2019	204 605 278,48	-3 614 262,54	
SUNABEL	3 727 033	Sucrierie	190 173 300,00	99,15%	248 869 758,24	248 869 758,24	31/12/2019	581 908 325,13	79 744 099,44	45 254 280,00
AGA INGENIEURIE	3 315 260	Formation	5 150 000,00	23,30%	1 200 000,00	1 200 000,00	31/05/2019	17 499 153,16	-43 140,40	
BANQUE POPULAIRE	1 084 612	Finance	Variable	0,00%	60 000,00	60 000,00				4 400,00
CELACO	1 085 018	Immobilier	3 000 000,00	43,00%	1 290 000,00	1 290 000,00	31/12/2019	8 366 525,10	1 946 751,00	567 732,00
SGA		Commerciale	20 000 000,00	0,00%	100,00	100,00				
SUCRUNION	1 642 682	Sucrierie	25 000 000,00	99,99%	24 999 600,00	24 999 600,00	31/12/2019	17 504 313,89	1 933 106,72	
GAFA SUGAR CO. LTD.		Sucrierie	1 119 200,00	100%	1 119 200,00	1 119 200,00				
Sté WINCOMAR		Sucrierie	999 900,00	100%	999 900,00	999 900,00				
WILMACO	26 122 221	Industrie	153 300 000,00	45,00%	68 985 000,00	68 985 000,00	31/12/2019	152 735 415,22	-539 584,78	
COMAGUIS		Industrie	12 919 175,60	55,00%	7 420 518,91	7 420 518,91	31/12/2019			
Total			1 874 571 675,60		2 052 658 563,13	2 052 658 563,13		1 733 778 154,28	228 235 724,02	128 944 184,00

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 290 290,99					40 200,00		1 250 090,99
2 Provisions réglementées	475 400 201,34			66 835 196,97			80 815 403,16	461 419 995,15
3 Provisions durables pour risques et charges	3 869 802,37						3 869 802,37	
SOUT TOTAL (A)	480 560 294,70	0,00	0,00	66 835 196,97	0,00	40 200,00	84 685 205,53	462 670 086,14
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	49 249 333,19	32 993 907,80			27 887 741,79			54 355 499,20
5 Autres provisions pour risques et charges	79 672 935,80		3 374 033,93	719 000,00		693 928,12	55 360 207,68	27 711 833,93
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	128 922 268,99	32 993 907,80	3 374 033,93	719 000,00	27 887 741,79	693 928,12	55 360 207,68	82 067 333,13
TOTAL (A + B)	609 482 563,69	32 993 907,80	3 374 033,93	67 554 196,97	27 887 741,79	734 128,12	140 045 413,21	544 737 419,27

COMPTES SOCIAUX

TABLEAU DES CRÉANCES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	8 046 180,41	3 827 843,26	2 968 246,16	1 250 090,99	-	-	-	-
Prêts immobilisés	6 669 514,39	2 451 177,24	2 968 246,16	1 250 090,99	-	-	-	-
Autres créances financières	1 376 666,02	1 376 666,02	-	-	-	-	-	-
TOTAL	8 046 180,41	3 827 843,26	2 968 246,16	1 250 090,99	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 700 353 694,31	-	1 687 101 386,91	25 112 145,00	-	918 045 828,86	12 667 767,79	-
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes.	75 239 536,91	-	75 239 536,91	11 859 837,60	-	-	-	-
Clients & comptes rattachés	432 018 743,16	-	418 766 435,76	13 252 307,40	-	-	-	-
Personnel	3 618 772,05	-	3 618 772,05	-	-	-	-	-
Etat	918 045 828,86	-	918 045 828,86	-	-	918 045 828,86	-	-
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres débiteurs	249 212 773,31	-	249 212 773,31	-	-	-	12 667 767,79	-
Comptes de régularisations-Actif	22 218 040,02	-	22 218 040,02	-	-	-	-	-
TOTAL	1 700 353 694,31	-	1 687 101 386,91	25 112 145,00	-	918 045 828,86	12 667 767,79	-

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
TOTAL								
DU PASSIF CIRCULANT	2 773 298 547,46	-	2 773 298 547,46	-	-	123 547 294,28	-	2 064 798 942,58
* Fournisseurs	2 500 127 726,83	-	2 500 127 726,83	-	-	-	-	2 064 798 942,58
* Clients créditeurs consignation	10 703 738,05	-	10 703 738,05	-	-	-	-	-
* Personnel	7 080 157,49	-	7 080 157,49	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux	12 542 226,02	-	12 542 226,02	-	-	-	-	-
* Etat	123 547 294,28	-	123 547 294,28	-	-	123 547 294,28	-	-
* Comptes d'associés	30 319 298,20	-	30 319 298,20	-	-	-	-	-
* Autres créanciers	18 880 910,87	-	18 880 910,87	-	-	-	-	-
* Comptes de régular Passif	70 097 195,72	-	70 097 195,72	-	-	-	-	-
TOTAL	2 773 298 547,46	-	2 773 298 547,46	-	-	123 547 294,28	-	2 064 798 942,58

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions	651 501 000,00	386 827 000,00
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
Autres engagements donnés	24 999 000,00	44 153 000,00
TOTAL (1)	676 500 000,00	430 980 000,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions	78 084 430,00	97 507 771,73
Autres engagements reçus	280 870,69	469 772,00
TOTAL (2)	78 365 300,69	97 977 543,73

TABLEAU DES SURETÉS RÉELLES DONNÉES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
Sûretés données					
Sûretés reçues	280 870,69				280 870,69
Prêt pour acquisition de logement	280 870,69	Hypothèque	Divers	Personnel	280 870,69

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-19	31-déc-18
Chiffre d'affaires	8 211,5	7 667,1
Autres produits de l'activité	3 313,9	3 400,2
Produits des activités ordinaires	11 525,3	11 067,3
Achats	(8 658,4)	(8 274,5)
Autres charges externes	(583,7)	(534,3)
Frais de personnel	(398,0)	(401,4)
Impôts et taxes	(45,6)	(42,7)
Amortissements et provisions d'exploitation	(424,9)	(375,9)
Autres produits et charges d'exploitation nets	40,7	11,5
Charges d'exploitation courantes	(10 070,0)	(9 617,4)
Résultat d'exploitation courant	1 455,3	1 450,0
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(4,9)	(138,3)
Résultat des activités opérationnelles	1 450,4	1 311,7
Résultat financier	(72,0)	7,1
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	1 378,4	1 318,8
Impôts exigibles	(427,7)	(358,4)
Impôts différés	(20,2)	(68,2)
Résultat net des entreprises intégrées	930,5	892,2
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(5,8)	
Résultat net des activités poursuivies	924,7	892,2
Résultat des activités abandonnées		
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	924,7	892,2
Intérêts minoritaires	(0,9)	(1,2)
Résultat net - Part du groupe	923,8	891,0

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-19	31-déc-18
Résultat de l'exercice	924,7	892,2
Écart de conversion des activités à l'étranger	1,2	
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des AFS	0,0	0,0
Écarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	(6,9)	(3,1)
Résultat Global	919,0	889,1
Intérêts Minoritaires	(0,9)	(1,2)
Résultat Global net - Part du Groupe	918,1	887,9

COMPTES CONSOLIDÉS

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves non distribuées	Ecarts de conversion	Variation de l'exercice des écarts actuariels	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1 janvier 2018	629,9	176,0	4 092,4	0,0	7,7	4 905,9	5,7	4 911,6
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			0,0		0,0	0,0	0,0	0,0
Corrections des erreurs N-1 :								
Montants retraités à l'ouverture	629,9	176,0	4 092,4	0,0	7,7	4 905,9	5,7	4 911,6
Variation CP pour 2018								
Résultat net de la période			891,0			891,0	1,2	892,2
Gains / pertes actuariels					-3,1	-3,1		-3,1
Résultat global total de l'année	0,0	0,0	891,0	0,0	-3,1	887,9	1,2	889,1
Dividendes distribués			-629,9			-629,9	-0,5	-630,4
Autres transactions avec les actionnaires	315,0	0,0	-315,0			0,0		0,0
Total des transactions avec les actionnaires	315,0	0,0	-944,9	0,0	0,0	-629,9	-0,5	-630,4
AU 31 Décembre 2018	944,9	176,0	4 038,5	0,0	4,5	5 163,9	6,4	5 170,3
Au 1 janvier 2019	944,9	176,0	4 038,5	0,0	4,5	5 163,9	6,4	5 170,3
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			-11,8		0,0	-11,8	0,0	-11,8
Montants retraités à l'ouverture	944,9	176,0	4 026,7	0,0	4,5	5 152,1	6,4	5 158,5
Variation CP pour 2019								
Résultat net de la période			923,8			923,8	0,9	924,7
Pertes et profits de conversion				1,2		1,2		1,2
Gains / pertes actuariels					-6,9	-6,9		-6,9
Résultat global total de l'année	0,0	0,0	923,8	1,2	-6,9	918,1	0,9	919,0
Dividendes distribués			-944,9			-944,9	-0,5	-945,4
Autres transactions avec les actionnaires		0,0	-30,0			-30,0		-30,0
Total des transactions avec les actionnaires	0,0	0,0	-974,8	0,0	0,0	-974,8	-0,5	-975,4
Au 31 Décembre 2019	944,9	176,0	3 975,6	1,2	-2,4	5 095,4	6,8	5 102,2

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
ACTIF (En millions de dirhams)	31-déc-19	31-déc-18
Goodwill	196,1	196,1
Immobilisations incorporelles	19,9	22,4
Immobilisations corporelles	4 512,1	4 329,6
Immobilisations en droit d'usage	82,2	-
Immeubles de placement	63,7	63,7
Participations dans les entreprises associées	412,9	
Autres actifs financiers	216,0	620,1
- Prêts et créances	77,4	108,9
- Actifs disponibles à la vente	138,6	511,2
Actif non courant	5 502,8	5 231,8
Autres actifs financiers	-	17,4
- Instruments dérivés de couverture	-	17,4
Stocks et en-cours	2 357,3	2 191,8
Créances clients	441,0	486,7
Autres débiteurs courants	2 109,9	2 131,5
Trésorerie et équivalent de trésorerie	584,5	598,9
Actif courant	5 492,7	5 426,2
Total actif	10 995,5	10 658,0
PASSIF (En millions de dirhams)	31-déc-19	31-déc-18
Capital	944,9	944,9
Primes d'émission et de fusion	176,0	176,0
Réserves	3 049,5	3 152,0
Écart de conversion	1,2	
Résultat net part du groupe	923,8	891,0
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	5 095,4	5 163,9
Intérêts minoritaires	6,8	6,4
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	5 102,2	5 170,3
Provisions	50,8	116,9
Avantages du personnel	131,9	126,6
Dettes financières non courantes	138,6	101,8
- Dettes envers les établissements de crédit	51,8	101,8
- Dettes liées aux contrats à droit d'usage	86,7	
Impôts différés Passifs	711,4	681,3
Autres créditeurs non courants	25,5	30,2
Passif non courant	1 058,2	1 056,9
Dettes financières courantes	1 544,6	1 608,2
- Dettes envers les établissements de crédit	1 531,6	1 608,2
- Instruments dérivés de couverture	13,0	
Dettes fournisseurs courantes	2 957,9	2 470,2
Autres créditeurs courants	332,6	352,4
Passif courant	4 835,1	4 430,8
TOTAL PASSIF	5 893,3	5 487,7
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	10 995,5	10 658,0

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS		
(En millions de dirhams)	31-déc-19	31-déc-18
Résultat net de l'ensemble consolidé	924,7	892,2
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	341,6	249,4
Autres ajustements	4,4	18,5
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 270,6	1 160,1
Elimination de la charge (produit) d'impôts	447,9	426,6
Elimination du coût de l'endettement financier net	52,2	4,5
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	1 770,8	1 591,2
Incidence de la variation du BFR	312,0	(2 700,5)
Impôts payés	(427,7)	(358,4)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 655,1	(1 467,7)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(609,8)	(504,0)
Acquisition d'actifs financiers	(74,9)	(1,5)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	31,1	11,6
Autres flux	31,2	9,4
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(622,4)	(484,5)
Remboursement d'emprunts	(50,0)	(50,0)
Variation de dettes résultant de contrats de location	2,5	
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(944,9)	(629,9)
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	(0,5)	(0,5)
Coût de l'endettement financier net	(52,2)	(4,5)
Variation des comptes d'associés	74,7	(64,3)
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(970,4)	(749,19)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	62,2	(2 701,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(1 009,3)	1 692,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(947,1)	(1 009,3)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	62,2	(2 701,4)

RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du groupe COSUMAR sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2019 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

En 2019, l'IFRS 16 et l'IFRIC 23 sont entrées en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019 :

- La norme IFRS 16 relative aux contrats de location. A cet effet, l'ensemble des contrats de location du groupe COSUMAR répondant aux critères énoncés par la norme apparaissent dans le bilan de la société.
- L'IFRIC 23 lié à l'incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat.

En 2018, L'IFRS 9 instruments financiers, remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme est applicable de manière obligatoire au 1^{er} janvier 2018.

Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le groupe et n'ont pas d'incidence sur les comptes de 2018 et leurs comparatifs.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses.

Les créances clients sont mesurées au coût amorti. Le groupe COSUMAR applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité.

Il n'y a aucun impact matériel sur la dépréciation des comptes clients et des prêts à long terme lié à l'application de l'IFRS 9.

En 2018, L'IFRS 15, qui remplace IAS 11 Contrats de Construction, IAS 18 Revenu des activités ordinaires et leurs interprétations, est appliquée sur une base rétrospective du 1^{er} janvier 2018.

Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de la société COSUMAR avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement).

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison au moment du transfert du contrôle du bien ou du service au client.

IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur le groupe COSUMAR puisque plus de 99% des ventes du groupe concernent des livraisons de sucre raffiné et de coproduits à un moment précis.

En 2013, Le groupe a adopté les changements normatifs prévus par le référentiel IFRS en matière de la norme IAS 19 révisée dont l'évolution est la suppression de la règle du corridor pour la reconnaissance des écarts actuariels. Ces derniers sont désormais reconnus en intégralité l'année de leur constatation en contrepartie des autres éléments du résultat global ainsi que l'utilisation d'une table de mortalité générationnelle.

En 2010, le groupe a ainsi appliqué au niveau des présents états financiers la norme IFRS 3 révisée « Regroupement des entreprises » dont la principale évolution est que le Goodwill n'est déterminé qu'à la date de la prise de contrôle et que, dès 2010, il n'est plus possible de l'ajuster au delà de la période d'évaluation. Désormais, les acquisitions complémentaires après la prise d'un contrôle majoritaire ne modifient plus le montant du Goodwill.

En 2009, le groupe COSUMAR avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

- Etat détaillant les composants du résultat (état du résultat) ;
- Etat commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

1.2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS.

Toutes les sociétés du groupe COSUMAR sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2018.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

1.3. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS1, la société a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1^{er} janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Principes applicables depuis le 1^{er} janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le groupe est le mode linéaire.

1.4. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.5. Avantages du personnel

Les engagements du groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée à chaque clôture.

NOTE 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2019

SOCIÉTÉ	% DE CONTRÔLE	% D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
COSUMAR (mère)	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUNABEL	99,15%	99,15%	Intégration Globale
SURAC	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUTA	99,84%	99,84%	Intégration Globale
Durrah Advanced Development	43,28%	43,28%	Mise en équivalence

Par ailleurs, le jeu complet des états financiers consolidés du groupe au 31 Décembre 2019 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de la société.

Ce jeu complet comprend outre l'Etat de la situation financière consolidé, les états du résultat et du résultat global consolidés, l'état de flux de trésorerie consolidé ainsi que l'état de la variation des capitaux propres consolidés et des notes annexes détaillées.



37, Boulevard Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca
Maroc



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3ème étage
La Marina - Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires
COSUMAR S.A.
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **Cosumar S.A.** comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 4.181.989.792,23 dirhams dont un bénéfice net de 871.073.223,25 dirhams. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **Cosumar S.A.** au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, arrêté le 25 mars 2020, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- Conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2019, la société **Cosumar S.A.** a procédé à la création de la société «Comaguis» détenue à hauteur de 55% par cette dernière.
- S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 24 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



37, Boulevard Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires
GROUPE COSUMAR
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société Cosumar et de ses filiales (Groupe Cosumar) au 31 décembre 2019, comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 5.102,2 millions de dirhams, dont un bénéfice net consolidé de 924,7 millions de dirhams. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 25 mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed B-enabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3ème étage
La Marina - Casablanca
Maroc

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS).

Autre point

Pour les événements survenus et les éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des états de synthèse relatifs aux effets de la pandémie de Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 24 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires

COSUMAR S.A.

8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Conventions autorisées par votre Conseil d'Administration

1.1.1 Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Sunabel (Convention écrite)

Personnes Concernées : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sunabel. Monsieur Jean-Luc Robert Bohbot et Monsieur Hicham Belmrah, administrateurs de Cosumar et Sunabel.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre blanc entre Cosumar et Sunabel dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2019
- Rémunération : 321 MAD/T (hors taxes) pour le 1kg ;
267 MAD/T (hors taxes) pour le 2kg.
- Tonnage conditionné : 9.751 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2019 s'élève à 2.691 KMAD totalement décaissé au 31 décembre 2019.

Deloitte.

Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

1.1.2 Convention de prestation de raffinage entre Cosumar et Surac (Convention écrite)

Personnes Concernées : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Surac. Monsieur Jean-Luc Robert Bohbot et Monsieur Hicham Belmrah, administrateurs de Cosumar et Surac.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre brut entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2019
- Rémunération : 600 MAD (hors taxes) par tonne de sucre blanc.
- Tonnage raffiné : 14.399 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2019 au titre de cette convention s'élève à 8.674 KMAD.
Le montant décaissé en 2019 s'élève à 6 279 KMAD.

1.1.3 Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Surac (Convention écrite)

Personnes Concernées : Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Surac. Monsieur Jean-Luc Robert Bohbot et Monsieur Hicham Belmrah, administrateurs de Cosumar et Surac.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre blanc entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2019
- Rémunération : 321 MAD (hors taxes) par tonne pour le 1kg ;
267 MAD (hors taxes) par tonne pour le 2kg.
- Tonnage conditionné : 5.254 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2019 s'élève à 1.436 KMAD totalement décaissé au 31 décembre 2019.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Sucrunion (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sucrunion. Monsieur Jean-Luc Robert Bohbot et Monsieur Mohamed Ramses Arroub, administrateurs de Cosumar et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre blanc entre Cosumar et Sucrunion dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : janvier 2009

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2019 s'élève à 817 KMAD.
Le montant a été encaissé en totalité au 31 décembre 2019.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2.2. Convention de prestations de services entre Cosumar et Sucrunion (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar et Sucrunion.
Monsieur Jean-Luc Robert Bohbot et Monsieur Ramses Arroub, administrateurs de Cosumar et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de services fournies par Sucrunion à Cosumar dans le cadre de l'accompagnement et du développement des produits et services dans le marché de l'industrie pharmaceutique.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : octobre 2015

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2019 s'élève à 1.509 KMAD.
Le montant a été décaissé en totalité au 31 décembre 2019.

2.3. Contrat de prestations de services entre Cosumar et Wilmar

Personne Concernée :

Monsieur Jean Luc BOHBOT est administrateur commun de Wilmar et de Cosumar.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la réalisation par Wilmar au profit de Cosumar de prestations dans les domaines de la stratégie, de l'assistance technico-commerciale, de l'assistance à l'investissement et de l'assistance financière.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 16 octobre 2013
- Durée : renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : 0,425% du chiffre d'affaires hors taxes plafonnée à 12.500 KMAD.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2019 au titre de cette convention s'élève à 12.550 KMAD. Aucun montant n'a été décaissé au 31 décembre 2019.

2.4. Convention de gestion de trésorerie entre Cosumar et les sociétés Surac, Suta, Sunabel et Sucrunion (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar, Surac, Sunabel, Suta et Sucrunion.
Monsieur Jean-Luc Robert Bohbot administrateur de Cosumar, Surac, Suta, Sunabel et Sucrunion. Monsieur Hicham Belmrah, administrateur de Cosumar, Sunabel et Surac.
Monsieur Mohamed Ramses Arroub, administrateur de Cosumar, Suta et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la centralisation des opérations de trésorerie dans le but d'optimiser le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2007 pour Sucrunion et 2006 pour les autres sociétés du groupe
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : un taux annuel de 2,5% pour les comptes courants créditeurs et un taux annuel de 5% pour les comptes courants débiteurs

Montants comptabilisés :

Le montant de la rémunération des comptes courants débiteurs (avec Surac) constaté en produits en 2019 s'élève à 85 KMAD, totalement encaissé au 31 décembre 2019.

Le montant de la rémunération des comptes courants créditeurs (avec Suta) constaté en charges en 2019 s'élève à 531 KMAD, intégralement décaissé au 31 décembre 2019.

2.5. Convention de prestations de services entre Cosumar et les sociétés Suta, Sunabel, Surac et Sucrunion (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Mohammed FIKRAT est Président Directeur Général de Cosumar, Surac, Sunabel, Suta et Sucrunion.

Monsieur Jean-Luc Robert Bohbot administrateur de Cosumar, Surac, Suta, Sunabel et Sucrunion. Monsieur Hicham Belmrah, administrateur de Cosumar, Sunabel et Surac.

Monsieur Mohamed Ramses Arroub, administrateur de Cosumar, Suta et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la réalisation de prestations de services fournies aux sociétés Suta, Sunabel, Surac et Sucrunion par Cosumar dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance commerciale, de l'assistance informatique et de l'audit.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2006 pour Surac, Suta et Sunabel et 2007 pour Sucrunion
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération :
 - 0,425% du chiffre d'affaires hors taxes et MAD 40 par tonne de sucre vendue pour Suta, Sunabel et Surac;
 - 0,85% du chiffre d'affaires hors taxes et MAD 35 par tonne de sucre vendue pour Sucrunion.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé par Cosumar en produits en 2019 au titre de cette convention s'élève à 20.042 KMAD.

Le montant encaissé en 2019 s'élève à 15.380 KMAD.

Casablanca, le 24 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



البركة تجمعنا

المشاركة تجمعنا

Partageons le Progrès
Sharing Progress